

États financiers consolidés

goeasy Ltd.

Pour les exercices clos les
31 décembre 2021 et 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de **goeasy Ltd.**,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **goeasy Ltd.** et de ses filiales (« goeasy » ou la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de l'opinion de l'auditeur sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit a été fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

Provision pour pertes sur créances

Question clé de l'audit

Tel qu'il est décrit plus en détail aux notes 2 et 7 des états financiers consolidés, goeasy a eu recours à des modèles de pertes de crédit attendues pour comptabiliser une provision pour pertes sur créances de 159,8 millions \$ aux états de la situation financière consolidés. Le montant des pertes de crédit attendues correspond à une estimation objective et fondée sur des pondérations probabilistes des pertes de crédit qui devraient se réaliser dans l'avenir, laquelle est déterminée en fonction de l'évaluation d'un intervalle de résultats possibles incorporant la valeur temps de l'argent et des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir.

La provision pour pertes sur créances représente une estimation importante reposant sur une méthode de modélisation, des hypothèses et des jugements dont les variations peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation des pertes de crédit attendues. Plus précisément, les effets de la pandémie de COVID-19 ont accru le niveau d'incertitude lié à l'estimation des pertes de crédit futures.

L'audit de la provision pour pertes sur créances s'est révélé un processus complexe qui a nécessité l'exercice du jugement et la participation de spécialistes du risque de crédit en raison de la complexité inhérente des modèles, des hypothèses, des jugements et de l'interrelation entre les variables ayant servi à évaluer les pertes de crédit attendues. Les hypothèses et jugements importants ayant trait à l'estimation de la provision pour pertes sur créances ont compris le calcul des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir et pour la durée de vie, la détermination du moment où un prêt a subi une augmentation importante du risque de crédit, et l'établissement de multiples scénarios économiques prospectifs pertinents et la pondération probabiliste de ces scénarios.

Façon dont la question clé a été traitée dans le cadre de l'audit

Pour tester la provision pour pertes sur créances, nous avons, entre autres, évalué, avec l'aide de nos spécialistes du risque de crédit, si la méthode et les hypothèses des modèles utilisés pour estimer les pertes de crédit attendues sont conformes aux dispositions des IFRS. Nous avons recalculé de façon indépendante les pertes de crédit attendues à l'aide de données sources. Avec l'aide de nos spécialistes du risque de crédit, nous avons évalué l'exactitude du code de programmation qui enregistre les prêts à chacune des étapes appropriées et son application connexe. Nous avons évalué le caractère raisonnable des données macroéconomiques utilisées en comparant les informations à des sources tierces et avons recalculé l'incidence des données sur le modèle des pertes de crédit attendues. Nous avons testé l'exhaustivité et l'exactitude d'un échantillon de données utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues en les comparant aux données des systèmes ou à la documentation liée aux prêts octroyés.

Acquisition de LendCare Holdings Inc.

*Question
clé de
l'audit*

Tel qu'il est décrit plus en détail à la note 4 des états financiers consolidés, le 30 avril 2021, goeasy Ltd. a fait l'acquisition de LendCare Holdings Inc. (« LendCare ») pour une contrepartie de 324,8 millions \$. La répartition du prix d'acquisition a compris le goodwill évalué à 159,6 millions \$. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le coût de l'acquisition a été évalué à la juste valeur des actifs donnés, des instruments de capitaux propres et des passifs engagés ou repris à la date de l'échange. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ont été évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'audit de l'acquisition de LendCare s'est révélé un processus complexe qui a nécessité la participation de nos spécialistes en évaluation et une grande part de jugement compte tenu de la nature subjective de l'estimation de la juste valeur des actifs identifiés et des passifs repris. En particulier, l'évaluation des prêts et des immobilisations incorporelles, à la date d'acquisition, a nécessité l'estimation d'hypothèses clés, notamment les flux de trésorerie futurs attendus et le taux d'actualisation appliqué aux immobilisations incorporelles du réseau de commerçants ainsi que la méthode et les hypothèses utilisées pour évaluer le portefeuille de prêts acquis.

*Façon
dont la
question
clé a été
traitée
dans le
cadre de
l'audit*

Pour tester l'acquisition de LendCare, nous avons, entre autres, testé l'existence et l'exhaustivité des actifs et des passifs acquis le 30 avril 2021 en obtenant des confirmations et des factures de tiers, et en recalculant les soldes s'il y avait lieu. Nous avons évalué le caractère raisonnable des justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris. Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons passé en revue la juste valeur du portefeuille de prêts et des immobilisations incorporelles du réseau de commerçants. Nous avons passé en revue les hypothèses clés utilisées par la direction pour évaluer la juste valeur des immobilisations incorporelles du réseau de commerçants, notamment les flux de trésorerie futurs attendus et le taux d'actualisation. Nous avons évalué le caractère raisonnable des flux de trésorerie futurs en les comparant aux résultats historiques et à notre compréhension actuelle de l'entreprise, ainsi qu'aux tendances économiques actuelles. Avec l'aide de nos spécialistes du risque de crédit, nous avons passé en revue le caractère raisonnable de la méthode et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la juste valeur du portefeuille de prêts acquis. Nous avons testé des hypothèses clés liées au modèle, notamment en comparant les données sur les prêts à la documentation liée aux prêts octroyés.

Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

*Question
clé de
l'audit*

Tel qu'il est décrit plus en détail aux notes 2 et 12 des états financiers consolidés, goeasy a comptabilisé un goodwill de 21 millions \$ par suite de regroupements d'entreprises dans le secteur easyhome. Au cours de l'exercice considéré, la Société a également comptabilisé un goodwill de 159,6 millions \$ et des immobilisations incorporelles de 134,2 millions \$ dans le secteur easyfinancière dans le cadre de l'acquisition de LendCare. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année. Le goodwill doit aussi être soumis à un

test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur. Les immobilisations incorporelles du réseau de commerçants sont amorties sur une période de 10 ans et sont passées en revue afin d'y déceler des indicateurs de dépréciation. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation en procédant à une comparaison entre la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle ils ont été affectés et la valeur comptable de l'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

L'audit des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles de goeasy s'est révélé un processus complexe qui a nécessité l'exercice du jugement et la participation de nos spécialistes en évaluation compte tenu des estimations importantes qui ont été utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des UGT. En particulier, les estimations de la valeur recouvrable sont sensibles aux hypothèses importantes, notamment les taux de croissance prévus, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, qui sont influencées par les attentes à l'égard des conditions du marché futures et de la conjoncture économique.

*Façon
dont la
question
clé a été
traitée
dans le
cadre de
l'audit*

Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons testé l'estimation de la direction quant à la valeur recouvrable des UGT. Nous avons procédé à une analyse de sensibilité des hypothèses importantes afin d'évaluer les variations de la valeur recouvrable de l'UGT qui résulteraient de modifications apportées aux hypothèses. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit qui ont compris, entre autres, l'appréciation des méthodes appliquées et des tests des hypothèses importantes susmentionnées ainsi que des données sous-jacentes utilisées par goeasy dans son évaluation. Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nous avons évalué le taux d'actualisation en tenant compte du coût du capital d'entreprises comparables et d'autres facteurs sectoriels. Nous avons évalué le caractère raisonnable des résultats prévus et des taux de croissance finaux en les comparant aux résultats historiques et à notre compréhension actuelle de l'entreprise, ainsi qu'aux tendances économiques actuelles. Nous avons évalué l'exactitude historique des estimations antérieures de la direction en comparant ses projections pour l'exercice précédent aux résultats réels.

Autres informations :

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, outre les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est David Tedesco.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto (Canada)
Le 16 février 2022

goeasy Ltd.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Au 31 décembre 2021	Au 31 décembre 2020
ACTIF		
Trésorerie (note 5)	102 479	93 053
Montants à recevoir (note 6)	20 769	9 779
Charges payées d'avance	8 018	13 005
Prêts à la consommation, montant net (note 7)	1 899 631	1 152 378
Placements (note 8)	64 441	56 040
Biens loués (note 9)	47 182	49 384
Immobilisations corporelles, montant net (note 10)	35 285	31 322
Actifs d'impôt différé, montant net (note 21)	-	4 066
Actifs financiers dérivés (notes 8, 13 et 17)	20 634	-
Immobilisations incorporelles, montant net (note 12)	159 651	25 244
Actifs au titre de droits d'utilisation, montant net (note 11)	57 140	46 335
Goodwill (note 12)	180 923	21 310
TOTAL DE L'ACTIF	2 596 153	1 501 916
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	57 134	46 065
Impôt sur le résultat à payer	27 859	13 897
Dividendes à payer (note 18)	10 692	6 661
Produits différés	11 354	10 622
Intérêts courus	8 135	2 598
Passifs d'impôt différé, montant net (note 21)	38 648	-
Obligations locatives (note 11)	65 607	53 902
Facilité de crédit renouvelable (note 15)	-	198 339
Emprunts garantis (note 14)	173 959	-
Facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation (note 13)	292 814	-
Passifs financiers dérivés (note 17)	34 132	36 910
Billets à payer (note 17)	1 085 906	689 410
TOTAL DU PASSIF	1 806 240	1 058 404
Capitaux propres		
Capital social (note 18)	363 514	181 753
Surplus d'apport (note 19)	22 583	19 732
Cumul des autres éléments du résultat global	8 567	(5 280)
Résultats non distribués	395 249	247 307
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	789 913	443 512
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	2 596 153	1 501 916

Voir les notes des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

David Ingram
Administrateur

Karen Basian
Administratrice

goeasy Ltd.

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf le résultat par action)

	Exercices clos les	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
PRODUITS		
Produits d'intérêts	535 638	409 583
Revenus locatifs	112 371	112 796
Commissions gagnées	163 734	117 913
Frais et honoraires	14 979	12 630
	826 722	652 922
CHARGES AVANT AMORTISSEMENTS		
Salaires et avantages sociaux	157 157	136 306
Rémunération fondée sur des actions (note 19)	8 875	7 575
Publicité et promotion	30 393	26 786
Créances irrécouvrables (note 7)	182 084	134 998
Frais d'occupation	23 614	22 501
Coûts des technologies	18 033	14 191
Autres charges	46 677	29 406
	466 833	371 763
AMORTISSEMENTS		
Amortissement des biens loués (note 9)	35 844	35 770
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 11)	18 207	16 183
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 12)	16 831	6 773
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	8 004	5 997
	78 886	64 723
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	545 719	436 486
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	281 003	216 436
AUTRES PRODUITS (NOTE 8)	114 876	21 740
CHARGES FINANCIÈRES		
Charge d'intérêts et amortissement des charges financières différées (note 20)	75 910	52 248
Charge d'intérêts sur les obligations locatives (note 11)	3 115	2 744
	79 025	54 992
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	316 854	183 184
CHARGE (RECOUVREMENT) D'IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (NOTE 21)		
Exigibles	73 744	33 041
Différés	(1 833)	13 638
	71 911	46 679
RÉSULTAT NET	244 943	136 505
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (NOTE 22)	15,12	9,21
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (NOTE 22)	14,62	8,76

Voir les notes des états financiers consolidés.

goeasy Ltd.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercices clos les	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net	244 943	136 505
Autres éléments du résultat global devant être reclassés aux comptes de résultat consolidés au cours de périodes ultérieures		
Variation des écarts de conversion	-	5
Variation de la juste valeur des couvertures des flux de trésorerie, après impôts	20 271	(667)
Variation des coûts liés à la couverture, après impôts	(6 424)	(3 703)
	13 847	(4 365)
Résultat global	258 790	132 140

Voir les notes des états financiers consolidés.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Surplus d'apport	Total du capital	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2020	181 753	19 732	201 485	247 307	(5 280)	443 512
Actions ordinaires émises	189 362	(6 024)	183 338	-	-	183 338
Rémunération fondée sur des actions (note 19)	-	8 875	8 875	-	-	8 875
Actions achetées en vue de leur annulation (note 18)	(7 601)	-	(7 601)	(54 689)	-	(62 290)
Résultat global	-	-	-	244 943	13 847	258 790
Dividendes (note 18)	-	-	-	(42 312)	-	(42 312)
Solde au 31 décembre 2021	363 514	22 583	386 097	395 249	8 567	789 913
Solde au 31 décembre 2019	141 956	20 296	162 252	171 084	(915)	332 421
Actions ordinaires émises	9 025	(7 307)	1 718	-	-	1 718
Rémunération fondée sur des actions (note 19)	-	7 575	7 575	-	-	7 575
Conversion de débentures convertibles (note 16)	38 979	1 168	40 147	-	-	40 147
Règlement d'unités d'actions différées (note 19)	-	(2 000)	(2 000)	-	-	(2 000)
Actions achetées en vue de leur annulation (note 18)	(8 207)	-	(8 207)	(34 180)	-	(42 387)
Résultat global	-	-	-	136 505	(4 365)	132 140
Dividendes (note 18)	-	-	-	(26 102)	-	(26 102)
Solde au 31 décembre 2020	181 753	19 732	201 485	247 307	(5 280)	443 512

Voir les notes des états financiers consolidés.

goeasy Ltd.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Exercices clos les	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	244 943	136 505
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Créances irrécouvrables (note 7)	182 084	134 998
Amortissement des biens loués (note 9)	35 844	35 770
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 11)	18 207	16 183
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 12)	16 831	6 773
Rémunération fondée sur des actions (note 19)	8 875	7 575
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	8 004	5 997
Amortissement des charges financières différées	5 688	4 338
(Recouvrement) charge d'impôt différé (note 21)	(1 833)	13 638
Perte à la vente ou radiation d'actifs	2 580	92
Autres produits	(114 876)	(21 740)
	406 347	340 129
Variation nette des autres actifs et passifs d'exploitation (note 23)	33 226	17 561
Émission de prêts à la consommation, montant net	(484 817)	(246 824)
Achat de biens loués	(33 631)	(36 454)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(78 875)	74 412
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de la vente de placements	109 198	-
Achat d'immobilisations corporelles	(7 815)	(14 405)
Achat d'immobilisations incorporelles	(19 634)	(14 268)
Achat de placements	(11 343)	-
Sorties affectées à l'acquisition, déduction faite de la trésorerie acquise	(281 041)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(210 635)	(28 673)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de billets à payer, déduction faite des charges financières (note 17)	391 516	-
Avances de la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation, déduction faite des charges financières	372 557	-
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission (note 18)	170 177	1 718
Avances des facilités de crédit renouvelables	154 803	185 000
Avances des emprunts garantis	67 113	-
Avantages incitatifs à la location reçus (note 11)	1 573	1 795
Païement d'unités d'actions temporairement inaccessibles réglées en trésorerie	(1 159)	-
Païement d'obligations locatives (note 11)	(18 880)	(16 837)
Versement de dividendes sur actions ordinaires (note 18)	(37 474)	(23 889)
Remboursement d'un emprunt au moyen d'emprunts garantis	(60 433)	-
Achat d'actions ordinaires en vue de leur annulation (note 18)	(62 290)	(42 387)
Païement d'avances sur la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation	(80 000)	-
Païement de billets à payer	(243 567)	-
Païement d'avances sur les facilités de crédit renouvelables	(355 000)	(100 000)
Règlement d'unités d'actions différées	-	(2 000)
Rachat de débentures convertibles	-	(2 427)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	298 936	973
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	9 426	46 712
Trésorerie au début de l'exercice	93 053	46 341
Trésorerie à la fin de l'exercice	102 479	93 053

Voir les notes des états financiers consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

goeasy Ltd. (la « société mère ») a été constituée en vertu des lois de la province d'Alberta, au Canada, par un certificat et des statuts constitutifs datés du 14 décembre 1990 et a été prorogée comme société de la province d'Ontario conformément à des statuts de prorogation datés du 22 juillet 1993. Les actions ordinaires de la société mère sont cotées à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « GSY » et son siège social est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

La société mère et les entités qu'elle contrôle (collectivement, « goeasy » ou la « Société ») sont un fournisseur intégré de produits et de services financiers de rechange qui aident les Canadiens en général à s'engager sur la voie d'un avenir meilleur, dès aujourd'hui. Les principales activités d'exploitation de la Société sont i) de fournir des prêts et d'autres services financiers aux clients et ii) de louer des produits à usage domestique aux clients.

La Société exerce ses activités dans deux secteurs à présenter : easyfinancière et easyhome. Au 31 décembre 2021, la Société exploitait 294 établissements easyfinancière (dont 5 kiosques dans les magasins easyhome et 3 centres opérationnels) et 158 magasins easyhome (y compris 34 franchises). Au 31 décembre 2020, la Société exploitait 266 établissements easyfinancière (dont 14 kiosques dans les magasins easyhome) et 161 magasins easyhome (y compris 35 franchises).

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 16 février 2022.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base d'établissement

Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes suivies dans les présents états financiers consolidés reposent sur les IFRS qui étaient publiées et en vigueur au 31 décembre 2021.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les états financiers de la société mère et des entités qu'elle contrôle. goeasy Ltd. contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur les rendements qu'elle obtient en exerçant son pouvoir sur l'entité émettrice. Cela comprend les filiales en propriété exclusive et une entité structurée (note 13) que goeasy contrôle, mais pour laquelle elle ne détient pas la majorité des droits de vote.

Au 31 décembre 2021, les principales filiales de la société mère étaient les suivantes :

- RTO Asset Management Inc.
- easyfinancial Services Inc.
- 2830844 Ontario Inc. (note 4)

La totalité des transactions et des soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la société mère. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel une entité exerce ses activités et, généralement, la monnaie dans laquelle l'entité génère et dépense sa trésorerie.

Conversion des devises

Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

Les transactions en devises sont initialement comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux au comptant de la monnaie fonctionnelle à la date de clôture. Les éléments non monétaires évalués au coût historique dans une devise sont convertis au taux de change en vigueur aux dates des transactions initiales.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la Société en tire des avantages économiques et que les produits peuvent être évalués de manière fiable. Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, compte non tenu des escomptes promotionnels, des remises et des taxes de vente. La Société évalue ses ententes génératrices de produits en fonction de certains critères précis pour déterminer si elle agit pour son propre compte ou comme mandataire. La Société a conclu qu'elle agit pour son propre compte dans toutes ses ententes génératrices de produits, sauf en ce qui concerne la vente de certains produits accessoires, pour laquelle elle agit comme mandataire, et, par conséquent, elle comptabilise ces produits sur une base nette.

i) Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts tirés des prêts à la consommation sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

ii) Revenus locatifs

Les biens sont loués à des clients en vertu de contrats qui prévoient des versements périodiques effectués par anticipation. Les contrats de location peuvent être résiliés par le client à la fin de la période de location périodique sans coût ni obligation supplémentaires pour le client.

Les revenus locatifs se composent de paiements de location, de l'assurance pertes et dommages de produits et des frais de traitement et autres frais. Ils sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus locatifs se composent également des produits tirés de la vente finale de biens à des clients, ce qui représente l'aboutissement du cycle de vie de l'actif loué et se produit lorsque le droit de propriété est transféré au client. Ces revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

iii) Commissions gagnées et Frais et honoraires

Les commissions gagnées sont comptabilisées lorsque l'obligation de prestation est remplie par la prestation des services au client, ou à mesure que celle-ci est remplie, au montant de la contrepartie que la Société prévoit recevoir. Les frais et honoraires sont comptabilisés à titre de produits au moment où la transaction est conclue.

Remises des fournisseurs

La Société participe à divers programmes de remises des fournisseurs, qui comprennent des remises sur quantité et des remises publicitaires. La Société comptabilise les économies au titre des remises sur quantité réalisées sur les achats en déduction des biens loués selon le montant des remises qui, de l'avis de la Société, est probable et peut faire l'objet d'une estimation raisonnable pendant la durée de chaque programme de remise. Les remises publicitaires des fournisseurs qui sont liés à des programmes de publicité précis sont portées en déduction des charges connexes.

Trésorerie

La trésorerie se compose des soldes bancaires et des fonds en caisse, ajustés en fonction des effets en transit comme les chèques en circulation et l'encours des dépôts.

Actifs financiers

Comptabilisation initiale et évaluation

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont classés : i) à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »); ii) au coût amorti; iii) comme étant des instruments financiers sous forme de titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »); iv) comme étant des instruments financiers sous forme de titres de capitaux propres désignés à la JVAERG; ou v) comme étant des instruments financiers désignés à la JVRN, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique selon lequel ils sont gérés. Tous les actifs financiers sont évalués à la juste valeur, sauf ceux évalués au coût amorti. Les actifs financiers sont reclassés uniquement lorsque survient un changement dans le modèle économique selon lequel ils sont gérés. Les reclassements doivent être effectués de manière prospective à compter de la date de reclassement.

Les actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, y compris les actifs comportant des dérivés incorporés, sont classés comme étant des actifs financiers évalués à la JVRN au moment de leur comptabilisation initiale. Le classement, au moment de la comptabilisation initiale, des actifs financiers sous forme de titres de créance dont les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts est déterminé en fonction du modèle économique selon lequel ces titres sont gérés. Les titres de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention à des fins de transaction » ou « évaluation à la juste valeur » sont classés comme étant évalués à la JVRN. Les titres de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés comme étant évalués à la JVAERG pour les titres de créance. Les titres de créance qui sont gérés selon un modèle économique du type « détention aux fins de la perception » sont classés comme étant évalués au coût amorti.

Les actifs financiers se composent des montants à recevoir, des prêts à la consommation, des instruments financiers dérivés et des placements, et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Les montants à recevoir et les prêts à la consommation sont ensuite évalués au coût amorti. Le coût amorti est déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, compte tenu des coûts d'acquisition versés à des tiers et de la provision pour perte sur prêts. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les entrées de trésorerie futures sur la durée de vie prévue de l'actif financier de manière à obtenir la valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération les modalités contractuelles de l'instrument financier.

La Société n'a aucun actif financier qui est évalué ultérieurement à la juste valeur, sauf en ce qui concerne les placements et les instruments financiers dérivés, qui peuvent être en position d'actif ou de passif, en fonction du taux de change en vigueur à cette date (voir la rubrique « Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture »).

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie générés par cet actif sont échus ou que la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie générés par cet actif.

Dépréciation des actifs financiers

La Société applique un modèle de pertes de crédit attendues, selon lequel les pertes de crédit qui sont attendues dans les années à venir, qu'un événement générateur de pertes soit survenu ou non à la date de clôture, sont provisionnées. La Société évalue son portefeuille de prêts chaque date de clôture et le répartit entre les catégories suivantes : productifs (stade 1), sous-productifs (stade 2) et non productifs (stade 3). Les prêts sont classés comme étant sous-productifs s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit. La Société applique la méthode des notes de risque internes qui tient compte des variations, des arriérés et d'autres facteurs de risque identifiables pour déterminer si le risque de crédit lié à un prêt a augmenté ou diminué de manière importante. Parmi les indicateurs d'une augmentation importante du risque de crédit, notons une dégradation récente de la notation de risque interne de la Société selon le modèle d'évaluation du crédit fondé sur les comportements, exclusif à la Société, des transactions effectuées sans fonds suffisants, des arriérés ou une modification importante des modalités d'un prêt. Les prêts sous-productifs ne sont reclassés comme étant productifs que s'il est jugé qu'il y a eu une diminution importante du risque de crédit. Les prêts sont classés comme étant non productifs s'il existe une indication objective qu'ils seront probablement radiés à une date ultérieure, ce que la Société a déterminé comme étant lorsque les prêts sont en souffrance depuis plus de 30 jours. Dans le cas des prêts productifs, la Société doit comptabiliser une provision pour pertes sur prêts égale aux pertes attendues pour ce groupe de prêts dans les douze mois à venir. Dans le cas des prêts sous-productifs et non productifs, la Société doit comptabiliser une provision pour pertes sur prêts égale aux pertes attendues pour ces groupes de prêts jusqu'à leur terme.

La Société n'accorde aucun crédit supplémentaire aux emprunteurs en situation d'arriéré. Pour qu'un crédit supplémentaire soit accordé à un emprunteur, ce dernier doit être à jour dans les paiements de son prêt courant et respecter les exigences de la Société en matière de crédit et de souscription. Dans de rares cas, la Société peut modifier les modalités d'un prêt, habituellement au moyen d'un report de paiements ou de la prolongation de la période d'amortissement du prêt, pour les clients qui sont à jour ou qui ont des arriérés afin de s'assurer qu'ils demeurent en mesure de rembourser le prêt.

Les principales données utilisées aux fins de la détermination des provisions pour pertes de crédit attendues sont les suivantes :

- la probabilité de défaut est une estimation de la probabilité de défaut au cours d'une période donnée;
- l'exposition en cas de défaut est une estimation de l'exposition à une date de défaut future;
- la perte en cas de défaut est une estimation de la perte résultant d'un défaut au cours d'une période donnée;
- les indicateurs prospectifs.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Au final, la perte de crédit attendue est calculée en fonction de l'insuffisance attendue, établie par pondération probabiliste, des flux de trésorerie perçus par rapport à la valeur comptable du prêt, et elle tient compte d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions des événements et de la conjoncture économique encore à venir qui pourraient avoir une incidence sur le profil de crédit des prêts. La Société tient compte de l'information prospective pour déterminer si une augmentation importante du risque de crédit est survenue et évaluer les pertes de crédit attendues. Des facteurs macroéconomiques prospectifs sont également intégrés aux paramètres des risques, s'il y a lieu. À partir de l'analyse des données historiques, la direction a cerné et reflété dans les provisions pour pertes de crédit attendues les variables d'indicateurs prospectifs pertinents qui contribuent au risque de crédit et aux pertes dans les portefeuilles de prêts de la Société. Au sein du portefeuille de prêts de la Société, les variables les plus fortement corrélées sont les taux de chômage, l'inflation, les prix du pétrole et le produit intérieur brut (« PIB »).

Les soldes des prêts à la consommation non garantis qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours et des prêts à la consommation garantis qui sont en souffrance depuis plus de 180 jours sont radiés à même la provision pour pertes sur prêts.

Les soldes des prêts à la consommation et les provisions connexes sont sortis du bilan s'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Si, au cours d'un exercice ultérieur, le montant de la perte de valeur estimée diminue en raison d'un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée précédemment est diminuée par un ajustement de la provision. Si un montant radié est recouvré ultérieurement, le montant recouvré est porté au crédit de la charge au titre des créances irrécouvrables.

Dans le cas des montants à recevoir, la Société applique une méthode simplifiée pour déterminer les pertes de crédit attendues en comptabilisant, chaque date de clôture, une provision pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Prêts modifiés

Dans le cas où un emprunteur éprouve des difficultés financières, la Société peut consentir certaines modifications aux modalités du prêt. Les modifications peuvent comporter un report des paiements, une prolongation de la période d'amortissement, une réduction du taux d'intérêt et d'autres mesures visant à atténuer la perte économique. La Société a des politiques pour établir les mesures correctives appropriées pour chaque emprunteur.

Si la Société établit qu'une modification entraîne l'expiration des droits sur les flux de trésorerie, l'actif initial est décomptabilisé et un nouvel actif est comptabilisé selon les nouvelles modalités contractuelles. Une augmentation importante du risque de crédit est évaluée par rapport au risque de défaut du nouvel instrument financier à la date de la décomptabilisation. Le profit ou la perte est établi à la date de la modification ou de la décomptabilisation et correspond à la différence entre la juste valeur des flux de trésorerie selon les modalités initiales et la juste valeur des flux de trésorerie selon les modalités modifiées.

Si la Société établit qu'une modification n'entraîne pas une décomptabilisation, une augmentation importante du risque de crédit est évaluée par rapport au risque de défaut au moment de la comptabilisation initiale de l'actif initial. Les flux de trésorerie attendus en fonction des modalités contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul de la perte de crédit attendue pour l'actif modifié. Pour les prêts qui ont été modifiés alors que leurs provisions étaient établies en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, après une période de rendement et une amélioration de la situation financière de l'emprunteur, ils peuvent être de nouveau évalués en fonction des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création

Les actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou dès leur création sont des actifs dépréciés dès leur comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie utile sont incluses dans le calcul du taux d'intérêt effectif de ces actifs. Par conséquent, ces actifs financiers ne font pas l'objet d'une correction de valeur lors de leur comptabilisation initiale. Le montant comptabilisé à titre de provision pour pertes par suite de la comptabilisation initiale correspond aux variations de la perte de crédit attendue pour la durée de vie utile.

Biens loués

Les biens loués sont présentés au coût, déduction faite du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût des biens loués comprend leur prix d'achat et tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction. Les remises sur quantité sont portées en déduction du coût des biens loués.

Étant donné que les contrats de location sont révocables par le client à tout moment sur préavis d'une semaine et qu'aucune option d'achat à prix de faveur n'est accordée au client, les contrats de location avec les clients sont considérés essentiellement comme des activités d'exploitation. Les contrats de location confèrent aux clients le droit de racheter un bien loué plus tôt que prévu, selon les modalités prévues dans les contrats de location.

La valeur résiduelle, la durée d'utilité et le mode d'amortissement des biens loués sont revus à la fin de chaque exercice et, si les attentes diffèrent par rapport aux estimations précédentes, ceux-ci sont ajustés et les changements sont comptabilisés de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Si la direction détermine que la Société ne peut plus louer ou vendre certains biens loués, ceux-ci sont radiés. La valeur résiduelle des biens loués est négligeable.

L'amortissement des biens loués est comptabilisé en résultat net comme suit :

- Les biens loués, sauf les consoles de jeux vidéo, les ordinateurs et l'équipement qui s'y rapporte, sont amortis à l'aide de la méthode d'amortissement proportionnel à l'utilisation sur la durée prévue du contrat de location.
- Les consoles de jeux vidéo sont amorties selon la méthode linéaire sur 18 mois. Les ordinateurs et l'équipement qui s'y rapporte sont amortis selon la méthode linéaire sur 24 mois.
- L'amortissement comprend pour tous les biens loués la valeur comptable résiduelle au moment de la cession des biens loués qui ont été vendus et les montants qui ont été radiés en raison du vol ou de la perte du bien ou parce qu'il n'est plus en état d'être loué.

La Société comptabilise une provision sur la valeur comptable des biens loués pour tenir compte des pertes estimatives découlant de vols ou de dommages.

Immobilisations corporelles

Le coût des immobilisations corporelles comprend leur prix d'achat et tout coût directement lié au transfert de biens jusqu'à leur lieu d'exploitation et à leur mise en état pour assurer leur exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, déduction faite du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Les autres charges sont imputées au résultat net à titre de charge de réparation et d'entretien lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisé en résultat net.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

<u>Catégorie d'immobilisation</u>	<u>Durée d'utilité estimée</u>
Mobilier et agencements	7 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de bureau	7 ans
Automobile	5 ans
Affichage	7 ans
Améliorations locatives	De 5 à 10 ans, selon la durée du contrat de location

Les immobilisations corporelles sont décomptabilisées lors de leur cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur cession. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'immobilisation (soit la différence entre le produit net sur cession et la valeur comptable) est inclus dans le résultat net de la période au cours de laquelle l'immobilisation est décomptabilisée.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de leur comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé à leur juste valeur estimative à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont présentées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des coûts de développement capitalisés, ne sont pas comptabilisées à l'actif et la dépense est comptabilisée en résultat net dans la période au cours de laquelle elle est engagée.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est évaluée comme étant déterminée ou indéterminée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation peut s'être dépréciée. La période d'amortissement et le mode d'amortissement pour une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée sont passés en revue au moins chaque date de clôture afin d'y déceler des indicateurs de dépréciation potentielle. Les variations de la durée d'utilité attendue ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs incorporés dans l'immobilisation sont comptabilisées en modifiant la période ou le mode d'amortissement, le cas échéant, et sont traitées comme des changements d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est comptabilisée en résultat net.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

<u>Catégorie d'immobilisation</u>	<u>Durée d'utilité estimée</u>
Listes de clients	5 ans
Sites Web et actifs numériques	3 ans
Logiciels (à l'exception des sites Web et des actifs numériques)	de 5 à 10 ans
Réseaux de commerçants	10 ans

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais sont soumises annuellement à un test de dépréciation. La durée d'utilité indéterminée des immobilisations est réévaluée chaque année afin d'établir si elle demeure justifiable. Dans le cas contraire, la durée d'utilité passe d'indéterminée à déterminée sur une base prospective.

Il a été évalué que les marques de commerce de la Société ont une durée d'utilité indéterminée.

Les profits ou pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont calculés comme la différence entre le produit net sur cession et la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés en résultat net lorsque l'immobilisation est décomptabilisée.

Frais de développement

Les frais de développement, y compris ceux liés au développement de logiciels, sont comptabilisés en tant qu'immobilisation incorporelle lorsque la Société peut démontrer ce qui suit :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et sa capacité de l'utiliser ou de la vendre;
- la façon dont l'actif générera des avantages économiques futurs;
- la disponibilité des ressources pour achever l'immobilisation incorporelle;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses au cours du développement.

Après la comptabilisation initiale de la dépense de développement comme un actif, le modèle du coût est appliqué et, en vertu de celui-ci, l'actif est comptabilisé au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. L'amortissement de l'actif commence lorsque son développement est terminé et que l'actif est prêt à être mis en service. L'actif est amorti sur la durée des avantages futurs prévus.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, à savoir si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

A. Société à titre de preneur

La Société emploie une seule approche pour la comptabilisation et l'évaluation des contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. La Société comptabilise des obligations locatives représentant son obligation d'effectuer des paiements de loyers et des actifs au titre de droits d'utilisation représentant son droit d'utiliser les actifs sous-jacents.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

i) Actifs au titre de droits d'utilisation

La Société comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location (c.-à-d. à la date à laquelle le bien sous-jacent est disponible pour utilisation). Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées à la date de passation du contrat de location, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. À moins qu'il ne soit raisonnablement assuré que la Société devienne propriétaire du bien loué à la fin du contrat de location, les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimative ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation font l'objet d'un test de dépréciation.

ii) Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise des obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui seront versés sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes (y compris les paiements de loyers fixes en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, ainsi que les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent aussi le prix d'exercice d'une option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société de l'option de résiliation. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont passés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour évaluer une composante locative, la Société ne sépare pas les composantes locatives des composantes non locatives, mais comptabilise plutôt chaque composante locative et les composantes non locatives qui s'y rattachent comme une seule composante de nature locative.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée au moyen du taux d'emprunt marginal de la Société à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être facilement déterminé. Après la date de début, les obligations locatives sont augmentées pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduites en fonction des paiements de loyers versés. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement aux paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans l'appréciation de la probabilité que soit exercée l'option d'achat de l'actif sous-jacent.

iii) Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

La Société applique l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme à ses contrats de location à court terme (c.-à-d. les contrats de location qui ont une durée de douze mois ou moins à compter de la date de début et qui ne comportent pas d'option d'achat). Elle applique également l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur aux contrats de location de matériel de bureau considéré comme ayant une faible valeur. Les paiements au titre des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

B. Société à titre de bailleur

Les contrats de location en vertu desquels la Société ne transfère pas la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location simple. La comptabilisation des revenus locatifs est décrite plus haut.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur des actifs donnés, des instruments de capitaux propres et des passifs contractés ou pris en charge à la date de l'échange. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels pris en charge dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition, sans égard à l'importance des participations ne donnant pas le contrôle.

Le goodwill est initialement évalué au coût, qui est l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la quote-part de la Société de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels de l'entité acquise. Si la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels ne peut être calculée que sur une base provisoire, le regroupement d'entreprises est comptabilisé initialement en utilisant les valeurs provisoirement déterminées. Les ajustements résultant de l'achèvement du processus d'évaluation sont comptabilisés dans un délai de douze mois après la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût moins le cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le goodwill n'est pas amorti. Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est attribué, à compter de la date d'acquisition, à chacun des secteurs d'exploitation de la Société susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement, sans égard au fait que d'autres actifs et passifs de l'entreprise acquise aient été attribués à ces secteurs.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société évalue chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif ou une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») a pu se déprécier.

La Société revoit régulièrement les biens loués qui sont inutilisés depuis plus de 90 jours pour détecter des indications de dépréciation. Ces biens qui sont considérés comme ne pouvant être loués ou vendus sont éliminés et leur valeur comptable nette est ramenée à néant.

Une UGT correspond au plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie en grande partie indépendantes de celles des autres actifs ou groupes d'actifs.

En ce qui concerne la division easyhome, une UGT correspond à un magasin, les entrées de trésorerie d'un magasin étant en grande partie indépendantes de celles des autres actifs de la Société. En ce qui concerne les divisions easyfinancière et LendCare Holdings Inc. (« LendCare »), l'UGT correspond à la division elle-même, les entrées de trésorerie étant en grande partie dépendantes du centre de prêt et de recouvrement.

S'il existe une indication de dépréciation, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris isolément à moins que l'actif ne génère pas des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs, auquel cas elle est déterminée pour l'UGT à laquelle l'actif appartient. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, l'actif est jugé avoir subi une dépréciation et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable.

Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète les évaluations de marché en vigueur de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques propres à l'actif ou à l'UGT. Pour calculer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, un modèle d'évaluation approprié est utilisé. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le résultat net.

Les calculs du test de dépréciation sont fondés sur des budgets et des prévisions détaillés qui sont préparés annuellement pour chaque UGT à laquelle les actifs sont attribués. Ces budgets et prévisions couvrent généralement une période de trois ans, et un taux de croissance à long terme est appliqué après la troisième année.

Pour les actifs excluant le goodwill, une évaluation est effectuée chaque date de clôture afin de relever s'il existe un indice que des pertes de valeur déjà comptabilisées puissent ne plus exister ou avoir diminué. Si une telle indication existe, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Toute perte de valeur déjà comptabilisée n'est reprise que s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de sorte que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT n'excède pas sa valeur recouvrable ni la valeur comptable qui aurait été établie, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à l'égard de cet actif ou de cette UGT au cours des exercices antérieurs. Ces reprises sont comptabilisées en résultat net.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année ou lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable peut être dépréciée. Pour le goodwill, on détermine la perte de valeur en évaluant la valeur recouvrable de chaque groupe d'UGT auquel le goodwill se rattache. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent être reprises au cours de périodes futures.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au niveau de l'UGT chaque année ou lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait s'être dépréciée.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Dans le cas de certains emprunts, la juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend la valeur du produit reçu, déduction faite des coûts de transaction qui leur sont directement attribuables. Les passifs financiers de la Société comprennent une facilité de crédit renouvelable, les billets à payer libellés en dollars américains, une facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation, les emprunts garantis, les instruments financiers dérivés et les créditeurs et charges à payer.

Après la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêt de la Société sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais liés aux emprunts portant intérêt. Les charges financières comprennent la charge d'intérêts et l'amortissement des charges financières différées.

Les passifs financiers ne portant pas intérêt, comme les créditeurs et charges à payer, sont comptabilisés au montant dû.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est réglée, qu'elle est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration. Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés.

Débtentures convertibles

Les débtentures convertibles comprennent des composantes passif et capitaux propres liées à l'option de conversion. La composante passif des débtentures convertibles est comptabilisée initialement à la juste valeur, déterminée à partir de l'actualisation des paiements futurs de principal et d'intérêts au taux d'intérêt en vigueur à la date d'émission d'un instrument d'emprunt non convertible similaire.

La composante capitaux propres des débtentures convertibles est comptabilisée initialement à la juste valeur, déterminée comme étant la différence entre le produit brut réalisé à l'émission de l'instrument d'emprunt convertible et la composante passif, moins le passif d'impôt différé résultant de la différence temporaire entre la valeur comptable du passif et sa base fiscale. La composante capitaux propres est attribuée au surplus d'apport dans les capitaux propres. Les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de débtentures convertibles sont attribués proportionnellement aux composantes passif et capitaux propres, ce qui réduit la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Le 31 juillet 2020, la Société a racheté la totalité des débtentures qui n'avaient pas été converties (note 16).

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les activités de financement de la Société l'exposent aux risques financiers liés aux variations des taux de change et à la volatilité des taux d'intérêt. La Société utilise des instruments financiers dérivés comme couvertures de flux de trésorerie pour gérer ces risques.

Les instruments financiers dérivés sont initialement évalués à la juste valeur à la date de transaction et sont ensuite réévalués à la juste valeur chaque date de clôture à l'aide de données observables du marché.

La Société désigne des instruments financiers dérivés comme couvertures de flux de trésorerie afin de couvrir la variation attribuable au risque de change ou au risque de taux d'intérêt lorsque les instruments financiers dérivés respectent les critères de comptabilité de couverture énoncés dans IFRS 9, *Instruments financiers*.

Pour que la comptabilité de couverture s'applique, une documentation structurée doit préciser l'instrument de couverture, l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société procède pour apprécier si la relation de couverture satisfait aux contraintes d'efficacité de la couverture (y compris l'analyse des sources d'inefficacité de la couverture et la façon de déterminer le ratio de couverture). Une relation de couverture répond aux conditions d'application de la comptabilité de couverture si elle satisfait à toutes les contraintes d'efficacité de la couverture qui suivent :

- Il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture.
- Le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique.
- Le ratio de couverture de la relation de couverture cadre avec la stratégie liée au risque de la direction.

Lorsqu'une couverture est efficace, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et reclassée en résultat net sous la forme d'un ajustement de reclassement dans la ou les mêmes périodes que celles au cours desquelles les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net. Il n'y a donc aucune incidence nette sur le résultat net.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

L'efficacité d'une couverture est évaluée au début de la relation de couverture et régulièrement par la suite. Si une couverture devient inefficace, toute variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt sera comptabilisée en résultat net.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, d'effectuer des paiements au titre d'événements passés et que les coûts attendus pour régler l'obligation sont probables et peuvent être évalués de manière fiable. Lorsqu'il est prévu qu'une partie ou que la totalité d'une provision sera remboursée, par exemple en vertu d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé à titre d'actif distinct, mais seulement lorsque le remboursement est quasiment certain. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est important, les provisions sont actualisées. Lorsque l'actualisation est utilisée, la désactualisation de la provision résultant du passage du temps est comptabilisée comme une charge financière.

Impôts

i) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être reçu des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer ce montant sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont compensés uniquement s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si la Société a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

L'impôt exigible relatif aux éléments directement comptabilisés dans les capitaux propres est aussi comptabilisé dans les capitaux propres et non en résultat net.

ii) Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de présentation de l'information financière. Les passifs d'impôt déductibles sont comptabilisés à l'égard de toutes les différences temporaires imposables. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, tous les reports en avant de crédits d'impôt non utilisés et toutes les pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable sera réalisé, contre lequel la Société pourra appliquer les différences temporaires déductibles, les reports en avant de crédits d'impôt non utilisés et les pertes fiscales inutilisées.

Les différences temporaires suivantes ne donnent pas lieu à des actifs ou à des passifs d'impôt différé :

- la comptabilisation initiale des actifs ou passifs, ne survenant pas dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, qui n'influe pas sur le profit comptable ou imposable;
- la comptabilisation initiale du goodwill;
- les participations dans les filiales, les entreprises associées et les entités contrôlées conjointement, dans les cas où le moment de l'inversion de la différence temporaire peut être contrôlé et qu'il est improbable que la différence temporaire s'inverse dans un avenir prévisible.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et elle est réduite s'il n'est plus probable qu'un résultat imposable suffisant sera disponible pour permettre la réalisation de la totalité ou d'une partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable qu'un résultat imposable futur sera disponible pour permettre à la Société de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible avec les passifs d'impôt exigible et si l'impôt différé concerne des impôts relevant de la même administration fiscale à l'égard de la même entité imposable.

iii) Taxe de vente

Les produits, les charges et les actifs sont comptabilisés nets du montant de la taxe de vente, sauf si la taxe de vente liée à un achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou dans les charges, selon le cas.

Le montant net de la taxe sur les ventes recouvrable auprès des administrations fiscales ou exigible par celles-ci est inclus dans les montants à recevoir ou les créditeurs et charges à payer dans les états de la situation financière consolidés.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La Société offre des régimes de rémunération fondée sur des actions, qui sont décrits à la note 19.

i) Transactions réglées en instruments de capitaux propres

La Société offre des options d'actions, des unités d'actions temporairement incessibles (« UATI ») et des unités d'actions différées (« UAD ») qui sont comptabilisées à titre de transactions réglées en instruments de capitaux propres. Le coût de ces transactions réglées en instruments de capitaux propres est évalué selon la juste valeur, établie au moyen de la valeur de marché à la date d'attribution ou du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, selon le cas. Les données utilisées dans ce modèle sont fondées sur les jugements et les estimations de la direction.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en résultat net, avec une hausse correspondante du surplus d'apport, au cours de la période d'acquisition des droits. Les charges cumulées comptabilisées au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres chaque date de clôture reflètent la mesure de l'écoulement de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation par la Société du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits seront finalement acquis. La charge pour une période est comptabilisée dans la charge de rémunération fondée sur des actions aux comptes de résultat consolidés. Aucune charge n'est comptabilisée pour les attributions dont les droits ne seront pas finalement acquis.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

ii) Transactions réglées en trésorerie

La Société offre des unités d'actions liées au rendement (« UAR »), qui reflètent la valeur des actions ordinaires cotées de la Société et qui peuvent uniquement être réglées en trésorerie (« transactions réglées en trésorerie »). Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date de l'attribution. Le passif est réévalué à la juste valeur, chaque date de clôture jusqu'à la date de règlement, selon la valeur des actions ordinaires cotées de la Société et de la meilleure estimation faite par la Société du nombre d'instruments réglés en trésorerie dont les droits seront finalement acquis.

Le coût des transactions réglées en trésorerie est comptabilisé en résultat net, avec une hausse correspondante du passif, au cours de la période où les conditions de rendement et de service ont été remplies. Les charges cumulées comptabilisées au titre des transactions réglées en trésorerie chaque date de clôture reflètent la mesure de l'écoulement de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation par la Société du nombre d'instruments réglés en trésorerie dont les droits seront finalement acquis. La charge pour une période, incluant la variation de la juste valeur, est comptabilisée dans la charge de rémunération fondée sur des actions aux comptes de résultat consolidés. Aucune charge n'est comptabilisée pour les attributions dont les droits ne seront pas finalement acquis.

Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions selon laquelle il est présumé que le montant reçu à l'exercice des options, des bons de souscription et des débentures convertibles sert à l'achat d'actions au prix moyen au cours de l'exercice et que l'écart entre le nombre d'actions émises à l'exercice des options et le nombre d'actions pouvant être obtenues en vertu de ce calcul, sur une base moyenne pondérée, est ajouté au nombre d'actions en circulation.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

La préparation d'états financiers consolidés en conformité avec les IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs et des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants comptabilisés des produits et des charges des périodes présentées.

Ces jugements, estimations et hypothèses comptables sont évalués continuellement et sont fondés sur les résultats passés, sur la meilleure connaissance de la direction des événements et circonstances actuels et sur d'autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances. Les événements futurs et leur incidence ne pouvant être établis avec précision, les résultats réels peuvent différer de façon importante de ces estimations et avoir une incidence significative sur les présents états financiers consolidés. Les changements d'estimations seront reflétés dans les états financiers consolidés de périodes futures.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Incidence de la pandémie de COVID-19

Les activités de la Société ont été touchées par la pandémie de COVID-19, qui a créé d'importantes perturbations sociétales et économiques. La pandémie de COVID-19 continuera d'avoir des répercussions importantes sur les différents secteurs et l'économie, dont les effets se feront sentir sur la confiance des consommateurs, les marchés des capitaux mondiaux, les déplacements régionaux et internationaux, la distribution de divers produits au sein de la chaîne d'approvisionnement de nombreux secteurs, les activités des gouvernements et du secteur privé, le prix des produits de consommation, les mesures de confinement à l'échelle nationale dans diverses régions du monde et bien d'autres aspects de la vie quotidienne et du commerce.

Les campagnes de vaccination mises en œuvre au cours de l'année au Canada ont permis de limiter les éclosions liées à la pandémie de COVID-19 et de rouvrir l'économie, à différents rythmes, dans l'ensemble du Canada. L'assouplissement des mesures de contrôle a donné lieu à une reprise partielle de l'économie. Toutefois, vers la fin de 2021, l'apparition de nouveaux variants, notamment le variant Omicron, a incité le gouvernement canadien, et les gouvernements du monde entier, à réimposer des mesures pour contrer la propagation de la COVID-19, notamment des interdictions de voyage, la fermeture des frontières, la réduction de la capacité d'accueil et la fermeture obligatoires des services non essentiels, des périodes de quarantaines volontaires, et des directives de distanciation sociale et physique, mesures qui ont grandement perturbé le fonctionnement des entreprises à l'échelle mondiale et causé une incertitude économique persistante.

Les répercussions en constante et rapide évolution de la COVID-19, dont la durée, l'ampleur et la gravité sont toujours inconnues, sur les investisseurs, les entreprises, l'économie, la société et les marchés financiers, pourraient entraîner notamment une hausse de la volatilité des marchés boursiers mondiaux, une modification de l'environnement des taux d'intérêt et une augmentation des situations d'arriérés et de défaut. Étant donné le retour de mesures de contrôle plus strictes, la Société continuera de faire preuve de vigilance dans ses efforts pour atténuer l'incidence des risques liés à la COVID-19 sur ses activités. La COVID-19 et les mesures visant à prévenir sa propagation pourraient encore contribuer à accroître le niveau d'incertitude à l'égard des jugements et des estimations de la direction.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

Les principaux éléments d'estimation pour lesquels la direction a posé des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent à l'égard de questions qui sont incertaines de nature, sont les suivants :

i) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises requièrent de la direction l'exercice du jugement dans l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs courus ou repris.

ii) Provision pour pertes de crédit et provision pour pertes sur prêts

La Société applique le modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer la provision pour pertes de crédit au titre des prêts à la consommation bruts. Les principales données utilisées aux fins de la détermination des provisions pour pertes de crédit attendues, qui nécessitent l'exercice de jugements, d'estimations et d'hypothèses comptables, sont présentées à la note 2, sous la rubrique « Actifs financiers ». Compte tenu de la situation économique houleuse causée par la pandémie de COVID-19, la direction a jugé nécessaire d'intégrer des données supplémentaires et de nouvelles approches méthodologiques dans la modélisation des scénarios prospectifs de la Société. Ainsi, d'autres facteurs ont été pris en compte dans l'évaluation des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 sur le portefeuille de prêts à la consommation de la Société, comme il est précisé à la note 7.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

En outre, les prêts à la consommation comprennent les intérêts courus qui devraient être encaissés au cours de périodes futures sur les prêts à la consommation. Les intérêts à recevoir sur les prêts à la consommation sont déterminés en fonction des montants qui, de l'avis de la Société, seront perçus au cours de périodes futures.

iii) Amortissement des biens loués

Certains biens loués (sauf les consoles de jeux vidéo et les ordinateurs et l'équipement qui s'y rapporte) sont amortis en fonction de la durée de location écoulée par rapport à la durée du contrat de location, laquelle est estimée par la direction pour chaque catégorie de biens. Les autres biens loués, comme les consoles de jeux vidéo et les ordinateurs et l'équipement qui s'y rapporte, sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative.

iv) Dépréciation des actifs non financiers

Les indices de dépréciation sont fondés sur le jugement de la direction. Si une telle indication existe, ou si un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, l'actif est jugé avoir subi une dépréciation et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour évaluer la valeur recouvrable, la direction estime la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif ou de l'UGT qui sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète les évaluations de marché en vigueur de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques propres à l'actif.

Les calculs du test de dépréciation sont fondés sur des budgets et des prévisions détaillés qui sont préparés pour chaque UGT à laquelle les actifs sont attribués. Ces budgets et prévisions couvrent généralement une période de trois ans, et un taux de croissance à long terme est appliqué après la troisième année. Les principaux aspects nécessitant une part de jugement de la direction comprennent les prévisions de flux de trésorerie, le taux de croissance appliqué aux flux de trésorerie après la troisième année et le taux d'actualisation.

v) Dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée indéterminée

Pour évaluer la valeur recouvrable, la direction estime la valeur d'utilité du groupe d'UGT. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif ou de l'UGT qui sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète les évaluations de marché en vigueur de la valeur temps de l'argent ainsi que les risques propres à l'actif. Les calculs du test de dépréciation sont fondés sur des budgets et des prévisions détaillés qui sont préparés pour chaque UGT à laquelle les actifs sont attribués. Ces budgets et prévisions couvrent généralement une période de trois ans, et un taux de croissance à long terme est appliqué après la troisième année. Les principaux aspects nécessitant une part de jugement de la direction comprennent les prévisions de flux de trésorerie, le taux de croissance appliqué aux flux de trésorerie après la troisième année et le taux d'actualisation.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

vi) Juste valeur de la rémunération fondée sur des actions

La juste valeur des attributions au titre du régime de rémunération réglée en instruments de capitaux propres est évaluée à la date d'attribution au moyen de la valeur de marché à cette date ou du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, selon le cas. Ce modèle a été élaboré pour estimer la juste valeur des options négociées qui sont cessibles et ne comportent aucune restriction en matière d'acquisition des droits. De plus, les modèles d'évaluation des options exigent le recours à des hypothèses hautement subjectives, y compris la volatilité prévue du cours des actions. Les options sur actions de la Société présentent des caractéristiques bien différentes de celles des options librement négociées et, les modifications apportées aux hypothèses subjectives pouvant avoir une incidence importante sur l'estimation de la juste valeur, les modèles existants ne fournissent pas nécessairement une mesure unique fiable de la juste valeur des options sur parts attribuées.

L'acquisition des droits au titre des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société est fondée sur l'atteinte prévue des cibles à long terme et des taux de rétention de la direction, dont l'évaluation est assujettie au jugement de la direction.

vii) Montant des impôts

Pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat, y compris les actifs et passifs d'impôt différé et exigible, il faut que les règles et règlements concernant l'impôt fédéral et l'impôt provincial soient estimés et interprétés, et qu'un jugement soit porté sur son interprétation et son application à la situation particulière de la Société. Par conséquent, il se pourrait que la valeur finale des actifs et passifs d'impôt change dans l'avenir et que ce changement ait une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

La Société dispose d'une option, en vertu de certains de ses contrats de location, de louer les locaux pour une durée additionnelle de un an à dix ans. La Société exerce son jugement pour évaluer si elle a la certitude raisonnable d'exercer l'option de renouvellement. Pour ce faire, elle tient compte de tous les facteurs pertinents faisant qu'elle a un avantage économique à exercer l'option de renouvellement. Après la date de début, la Société réapprécie la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou un changement de circonstance important qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer ou non l'option de renouvellement (p. ex., un changement de la stratégie d'affaires).

viii) Évaluation de la juste valeur des placements

Lorsque la juste valeur des placements comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés ne peut pas être évaluée en fonction des cours cotés sur des marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données entrant dans ces modèles sont tirées de marchés observables lorsque cela est possible; dans le cas contraire, une certaine part de jugement est nécessaire pour établir les justes valeurs. Les jugements tiennent compte de données comme le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Les modifications des hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers.

3. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ET INFORMATIONS À FOURNIR

a) Nouvelles normes, interprétations et modifications adoptées par la Société

Aucune nouvelle norme, interprétation ou modification n'a eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. La Société n'a pas adopté de façon anticipée des normes, interprétations ou modifications publiées, mais pas encore entrées en vigueur.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

b) Normes publiées, mais non encore entrées en vigueur

Aucune nouvelle norme publiée, mais pas encore entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021, n'a eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

4. ACQUISITION IMPORTANTE

Le 30 avril 2021 (la « date d'acquisition »), par l'entremise d'une nouvelle filiale en propriété exclusive, 2830844 Ontario Inc., la Société a acquis la totalité des actions en circulation de LendCare, société canadienne spécialisée dans le crédit à la consommation au point de vente et les technologies, auprès des fondateurs de LendCare et de CIVC Partners en contrepartie de 324,8 millions \$, dont 313,0 millions \$ en trésorerie et 11,8 millions \$ en actions ordinaires de la Société (l'« acquisition »). La juste valeur des 81 400 actions ordinaires émises en contrepartie, qui s'élève à 11,8 millions \$, a été calculée en fonction du cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la date d'acquisition.

La Société a déterminé la juste valeur des actifs et passifs identifiables, du goodwill et des immobilisations incorporelles acquis de LendCare à la date d'acquisition comme suit :

	Montant
Total des actifs nets identifiables acquis	71 212
Immobilisations incorporelles	134 186
Goodwill	159 613
Passif d'impôt différé	(40 229)
Total de la contrepartie d'acquisition transférée	324 782
<i>Contrepartie d'acquisition</i>	
Trésorerie	312 945
Actions ordinaires	11 837
Total de la contrepartie	324 782
<i>Analyse des flux de trésorerie liés à l'acquisition</i>	
Coûts de transaction liés à l'acquisition (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	(9 341)
Sorties affectées à l'acquisition, déduction faite de la trésorerie acquise (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement)	(281 041)
Émission de billets à payer, déduction faite des charges financières (note 17) (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement)	391 516
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission (note 18) (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement)	164 812
Païement des billets à payer (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement)	(243 567)
Flux de trésorerie nets liés à l'acquisition	22 379

Le goodwill de 159,6 millions \$ reflète en grande partie les synergies découlant de la combinaison des activités actuelles de la Société avec celles de LendCare et de leur rationalisation. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Les résultats de l'acquisition ont été consolidés à compter de la date d'acquisition et regroupés dans le secteur easyfinancière (note 30).

Actifs identifiables acquis et passifs repris

Le tableau suivant présente les actifs identifiables acquis et les passifs repris comptabilisés à la date d'acquisition :

	Montant
Trésorerie	29 507
Montants à recevoir	9 337
Charges payées d'avance	798
Prêts à la consommation	444 520
Immobilisations corporelles	4 159
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 160
Impôt sur le résultat à recouvrer	6 120
Créditeurs et charges à payer	(9 034)
Intérêts courus	(564)
Passif d'impôt différé, montant net	(2 859)
Billets à payer	(243 567)
Emprunts garantis	(167 205)
Obligations locatives	(1 160)
Total des actifs nets identifiables acquis	71 212

Les techniques d'évaluation utilisées pour mesurer la juste valeur des actifs significatifs se présentent comme suit :

Actifs acquis	Technique d'évaluation
Prêts à la consommation	Approche fondée sur le résultat : L'approche fondée sur le résultat tient compte de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels futurs qui devraient être générés par les prêts. Dans le cas des prêts non dépréciés, la juste valeur estimative a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus, compte tenu des variations des taux d'intérêt du marché et du risque de crédit survenues depuis l'octroi des prêts, entre autres facteurs. Dans le cas des prêts dépréciés acquis, la juste valeur est estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus à l'aide d'hypothèses portant sur la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut en fonction de l'expérience passée.
Immobilisations corporelles	Technique de comparaison avec les données du marché et technique du coût : Le modèle d'évaluation tient compte des prix du marché pour des éléments similaires, lorsqu'ils sont disponibles, et du coût de remplacement après amortissement, le cas échéant. Le coût de remplacement après amortissement reflète les ajustements liés à la détérioration matérielle ainsi qu'à l'obsolescence fonctionnelle et économique.
Immobilisations incorporelles	Approche fondée sur le résultat et méthode du coût de remplacement : L'approche fondée sur le résultat tient compte de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets qui devraient être générés par le réseau de commerçants, en excluant les flux de trésorerie liés aux actifs contributifs. La méthode du coût de remplacement tient compte du coût à engager par la Société pour remplacer l'actif.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le total des montants contractuels du portefeuille de prêts à la consommation bruts était de 457,3 millions \$, dont un montant de 16 millions \$ était attendu être non recouvrable à la date d'acquisition.

Frais d'acquisition

Au cours de 2021, la Société a engagé des coûts de transaction respectivement de 9,3 millions \$ liés à l'acquisition, y compris les honoraires de conseillers, les frais juridiques, les commissions pour engagements de prêt et les autres coûts de transaction directs. De ces coûts de transaction, des montants de 7,6 millions \$ et 1,7 million \$ ont été comptabilisés respectivement aux postes Autres charges et Charges financières dans les comptes de résultat consolidés.

5. TRÉSORERIE

Une partie de la trésorerie déposée auprès de banques porte intérêt à des taux variables fondés sur les taux quotidiens en vigueur pour les dépôts bancaires.

La Société a donné en garantie une partie de sa trésorerie pour satisfaire aux exigences en matière de garantie du swap de devises et du swap sur le rendement total. Au 31 décembre 2021, la juste valeur de la trésorerie donnée en garantie par la Société à l'égard du swap de devises et du swap sur le rendement total s'élevait à 19,6 millions \$ (30,1 millions \$ en 2020).

En ce qui concerne ses emprunts garantis, la Société retient un montant sur le produit du transfert de prêts à titre de réserve en cas de défaut futur des clients. Au 31 décembre 2021, la trésorerie retenue en réserve au titre de la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation et des emprunts garantis s'élevait respectivement à 6,8 millions \$ et 20,8 millions \$.

6. MONTANTS À RECEVOIR

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Commissions à recevoir	15 223	6 367
Remises des fournisseurs à recevoir	601	539
Montants à recevoir de franchisés	337	656
Montants à recevoir de clients et autres éléments	4 608	2 217
	20 769	9 779
Courants	20 769	9 595
Non courants	-	184
	20 769	9 779

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

7. PRÊTS À LA CONSOMMATION

Les prêts à la consommation représentent les avances aux clients et comprennent les prêts non garantis et les prêts garantis. La durée des prêts non garantis varie généralement de 9 à 84 mois, tandis que la durée des prêts garantis varie généralement de 5 à 10 ans.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Prêts à la consommation bruts	2 030 339	1 246 840
Intérêts à recevoir sur les prêts à la consommation	18 881	16 566
Frais d'acquisition différés non amortis	16 320	14 648
Produits différés non amortis	(6 147)	-
Provision pour pertes de crédit	(159 762)	(125 676)
	1 899 631	1 152 378

Le tableau suivant présente la répartition des prêts à la consommation bruts de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020 selon les types de prêts :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Prêts non garantis remboursables par versements	1 364 696	1 091 562
Prêts garantis remboursables par versements	665 643	155 278
	2 030 339	1 246 840

Le tableau suivant présente l'analyse chronologique des remboursements prévus de principal du portefeuille de prêts à la consommation bruts aux 31 décembre 2021 et 2020 :

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
		Pourcentage du total des prêts		Pourcentage du total des prêts
	\$		\$	
Moins de 6 mois	220 383	10,9 %	184 553	14,8 %
De 6 à 12 mois	160 914	7,9 %	144 341	11,6 %
De 12 à 24 mois	351 028	17,3 %	300 560	24,1 %
De 24 à 36 mois	408 762	20,1 %	289 065	23,2 %
De 36 à 48 mois	332 049	16,4 %	181 866	14,6 %
De 48 à 60 mois	229 782	11,3 %	62 361	5,0 %
Plus de 60 mois	327 421	16,1 %	84 094	6,7 %
	2 030 339	100,0 %	1 246 840	100,0 %

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente les prêts à la consommation bruts du portefeuille selon la durée contractuelle jusqu'à l'échéance aux 31 décembre 2021 et 2020 :

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	\$	Pourcentage du total des prêts	\$	Pourcentage du total des prêts
Moins de 1 an	60 319	3,0 %	48 561	3,9 %
De 1 an à 2 ans	155 957	7,7 %	142 958	11,5 %
De 2 à 3 ans	347 331	17,1 %	321 683	25,8 %
De 3 à 4 ans	501 830	24,7 %	381 055	30,6 %
De 4 à 5 ans	473 096	23,3 %	209 994	16,8 %
Plus de 5 ans	491 806	24,2 %	142 589	11,4 %
	2 030 339	100,0 %	1 246 840	100,0 %

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts à la consommation bruts en souffrance aux 31 décembre 2021 et 2020 :

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	\$	Pourcentage du total des prêts	\$	Pourcentage du total des prêts
De 1 jour à 30 jours	71 505	3,5 %	34 880	2,8 %
De 31 à 44 jours	14 417	0,7 %	7 645	0,6 %
De 45 à 60 jours	12 358	0,6 %	5 503	0,4 %
De 61 à 90 jours	14 966	0,7 %	7 258	0,6 %
De 91 à 120 jours	3 350	0,2 %	231	0,0 %
De 121 à 150 jours	2 792	0,1 %	83	0,0 %
De 151 à 180 jours	1 841	0,1 %	64	0,0 %
	121 229	5,9 %	55 664	4,4 %

Les tableaux suivants présentent les prêts à la consommation bruts selon la notation de risque de la Société et leur répartition entre le stade 1, le stade 2 et le stade 3. Le classement des emprunteurs dans la catégorie risque faible, risque normal ou risque élevé repose sur le modèle d'évaluation du crédit fondé sur les comportements, exclusif à la Société, et sur les notations de crédit des tiers. Le modèle d'évaluation du crédit a été conçu et peaufiné au moyen de techniques d'analyse et d'outils statistiques de modélisation, modèle plus efficace pour prédire les pertes futures parmi certains segments de clients que les notations du crédit génériques fournies par les agences de notation de crédit. Les emprunteurs classés dans la catégorie risque faible présentent un risque de pertes futures attendues plus faible que le taux moyen de l'ensemble du portefeuille de prêts. Les clients classés dans la catégorie risque normal présentent un risque de pertes futures attendues qui correspond plus ou moins au taux moyen de l'ensemble du portefeuille de prêts. Les clients classés dans la catégorie risque élevé présentent un risque de pertes futures attendues plus élevé que le taux moyen de l'ensemble du portefeuille. La notation de risque médiane de TransUnion pour les emprunteurs classés dans la catégorie risque faible, risque normal ou risque élevé est présentée ci-dessous à titre de référence.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Au 31 décembre 2021					
	Notation de risque médiane de TransUnion	Stade 1 (productifs)	Stade 2 (sous-productifs)	Stade 3 (non productifs)	Total
Risque faible	635	1 090 814	1 586	122	1 092 522
Risque normal	557	610 484	6 122	270	616 876
Risque élevé	504	167 008	105 102	48 831	320 941
Total	583	1 868 306	112 810	49 223	2 030 339

Au 31 décembre 2020					
	Notation de risque médiane de TransUnion	Stade 1 (productifs)	Stade 2 (sous-productifs)	Stade 3 (non productifs)	Total
Risque faible	617	636 101	2 467	107	638 675
Risque normal	544	384 942	7 174	246	392 362
Risque élevé	502	120 758	75 194	19 851	215 803
Total	564	1 141 801	84 835	20 204	1 246 840

L'amélioration de la notation du risque médian pour les clients de TransUnion au 31 décembre 2021 par rapport au 31 décembre 2020 s'explique principalement par l'inclusion des prêts à la consommation bruts acquis auprès de LendCare, qui sont généralement octroyés aux consommateurs ayant des notations de crédit génériques plus élevées.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente une analyse des changements dans le classement des prêts à la consommation bruts :

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021			
	Stade 1 (productifs)	Stade 2 (sous- productifs)	Stade 3 (non productifs)*	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	1 141 801	84 835	20 204	1 246 840
Prêts bruts octroyés	1 594 480	-	-	1 594 480
Prêts bruts acquis (note 4)	435 311	-	9 209	444 520
Paievements de principal et autres ajustements	(1 091 069)	11 778	(14 275)	(1 093 566)
Transferts vers (depuis) le				
Stade 1 (productifs)	265 508	(226 178)	(39 330)	-
Stade 2 (sous-productifs)	(356 082)	369 644	(13 562)	-
Stade 3 (non productifs)	(88 832)	(112 779)	201 611	-
Radiations brutes	(32 811)	(14 490)	(114 634)	(161 935)
Augmentation nette des prêts à la consommation bruts au cours de l'exercice	726 505	27 975	29 019	783 499
Solde au 31 décembre 2021	1 868 306	112 810	49 223	2 030 339

* Comprennent les prêts dépréciés acquis dans le cadre de l'acquisition (note 4).

	Exercice clos le 31 décembre 2020			
	Stade 1 (productifs)	Stade 2 (sous- productifs)	Stade 3 (non productifs)	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	983 323	103 448	23 862	1 110 633
Prêts bruts octroyés	1 033 130	-	-	1 033 130
Prêts bruts acquis	31 275	-	-	31 275
Paievements de principal et autres ajustements	(813 788)	17 805	(5 417)	(801 400)
Transferts vers (depuis) le				
Stade 1 (productifs)	298 014	(264 592)	(33 422)	-
Stade 2 (sous-productifs)	(313 536)	325 354	(11 818)	-
Stade 3 (non productifs)	(54 358)	(84 617)	138 975	-
Radiations brutes	(22 259)	(12 563)	(91 976)	(126 798)
Augmentation nette des prêts à la consommation bruts au cours de l'exercice	158 478	(18 613)	(3 658)	136 207
Solde au 31 décembre 2020	1 141 801	84 835	20 204	1 246 840

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau qui suit présente la variation de la provision pour pertes de crédit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Solde au début de l'exercice	125 676	107 107
Radiations nettes retranchées de la provision	(147 998)	(116 429)
Augmentation découlant des activités de prêt et de recouvrement	182 084	134 998
Solde à la fin de l'exercice	159 762	125 676

Le tableau suivant présente une analyse des changements dans le classement de la provision pour pertes de crédit :

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021			
	Stade 1 (productifs)	Stade 2 (sous- productifs)	Stade 3 (non productifs)*	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2021	77 759	32 608	15 309	125 676
Prêts bruts octroyés	57 648	-	-	57 648
Prêts bruts acquis	14 252	-	-	14 252
Paievements de principal et autres ajustements	(28 520)	800	(17 032)	(44 752)
Transferts vers (depuis) le, y compris la réévaluation				
Stade 1 (productifs)	35 662	(45 015)	(26 283)	(35 636)
Stade 2 (sous-productifs)	(25 851)	97 907	(9 018)	63 038
Stade 3 (non productifs)	(10 635)	(32 030)	170 199	127 534
Radiations nettes retranchées de la provision	(30 650)	(13 590)	(103 758)	(147 998)
Solde au 31 décembre 2021	89 665	40 680	29 417	159 762

* Comprendent les prêts dépréciés acquis dans le cadre de l'acquisition (note 4).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020				
	Stade 1 (productifs)	Stade 2 (sous-productifs)	Stade 3 (non productifs)	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	55 930	33 671	17 506	107 107
Prêts bruts octroyés	43 651	-	-	43 651
Prêts bruts acquis	2 328	-	-	2 328
Paievements de principal et autres ajustements	(53 548)	475	(13 753)	(66 826)
Transferts vers (depuis) le, y compris la réévaluation				
Stade 1 (productifs)	88 620	(54 650)	(23 408)	10 562
Stade 2 (sous-productifs)	(30 138)	89 120	(8 231)	50 751
Stade 3 (non productifs)	(8 440)	(24 367)	127 339	94 532
Radiations nettes retranchées de la provision	(20 644)	(11 641)	(84 144)	(116 429)
Solde au 31 décembre 2020	77 759	32 608	15 309	125 676

Afin de calculer la provision pour pertes de crédit, des modèles conçus en interne ont été utilisés. Ils tiennent compte des paramètres du risque de crédit y compris la probabilité de défaut, l'exposition en cas de défaut, la perte en cas de défaut et d'autres facteurs de risque pertinents. Dans le cadre de ce processus, la Société a eu recours à divers scénarios distincts pour la période close le 31 décembre 2020, lesquels sont tirés des prévisions à l'égard des indicateurs prospectifs publiées par cinq grandes banques canadiennes, qui comprennent des scénarios neutres, optimistes et pessimistes. Pour la période close le 31 décembre 2021, la Société a amélioré la méthode en employant cinq scénarios distincts, lesquels sont tirés des prévisions à l'égard des indicateurs prospectifs publiées par Moody's Analytics, qui comprennent des scénarios neutres, modérément optimistes, extrêmement optimistes, modérément pessimistes et extrêmement pessimistes. Ces scénarios s'appuient sur une combinaison de quatre variables macroéconomiques interdépendantes, notamment les taux de chômage, le PIB, les taux d'inflation et les prix du pétrole, et sont utilisés pour déterminer la provision fondée sur des pondérations probabilistes. Un jugement est alors posé sur les pondérations probabilistes recommandées appliquées à ces scénarios afin de déterminer la provision pour pertes de crédit fondées sur des pondérations probabilistes.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente les principales variables macroéconomiques utilisées pour déterminer la provision fondée sur des pondérations probabilistes au cours de l'horizon prévisionnel aux 31 décembre 2021 et 2020.

Variables macroéconomiques prospectives sur 12 mois (pourcentage annuel moyen)	31 décembre 2021					31 décembre 2020		
	Scénario neutre	Scénario modéré-ment optimiste	Scénario extrême-ment optimiste	Scénario modéré-ment pessimiste	Scénario extrême-ment pessimiste	Scénario neutre	Scénario optimiste	Scénario pessimiste
Taux de chômage ¹	5,81 %	5,02 %	4,33 %	8,04 %	9,45 %	7,51 %	7,30 %	11,41 %
Taux de croissance du PIB ²	3,78 %	6,36 %	9,03 %	(2,18) %	(6,91) %	5,91 %	6,55 %	(2,90) %
Taux de croissance de l'inflation ³	3,07 %	3,64 %	4,14 %	2,38 %	1,79 %	1,52 %	1,05 %	2,03 %
Prix du pétrole ⁴	67,34 \$	69,02 \$	72,75 \$	42,25 \$	38,69 \$	49,91 \$	55,04 \$	31,33 \$

¹ Moyenne des taux de chômage mensuels prévus sur l'horizon provisionnel des 12 prochains mois.

² Taux de croissance prévu du PIB d'une année à l'autre.

³ Taux de croissance prévu de l'inflation d'une année à l'autre.

⁴ Moyenne des prix du pétrole mensuels prévus sur l'horizon provisionnel des 12 prochains mois.

L'analyse réalisée par la Société a permis de déterminer que le taux d'inflation et le taux de chômage avaient une corrélation positive avec les taux historiques de pertes de la Société, tandis que les prix du pétrole et le taux de croissance du PIB avaient une corrélation négative avec les taux historiques de pertes de la Société. L'attribution d'une pondération probabiliste aux différents scénarios en appliquant ces variables repose sur le jugement de la direction exercé dans le cadre d'un processus interne rigoureux d'examen et d'analyse réalisé afin de dégager une vue d'ensemble de la probabilité de chaque scénario, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19 actuelle. Si la direction avait attribué une probabilité de 100 % au scénario extrêmement pessimiste, la provision pour pertes de crédit aurait été supérieure de 24,7 millions \$ à la provision pour pertes de crédit présentée au 31 décembre 2021 (probabilité de 100 % au scénario pessimiste – provision pour pertes de crédit supérieure de 14,0 millions \$ en 2020). La sensibilité ne tient pas compte de la migration des expositions ni des changements du risque de crédit qui auraient pu survenir dans le portefeuille de prêts en raison des mesures d'atténuation du risque ou d'autres facteurs.

8. PLACEMENTS

Les placements sont composés de ce qui suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<i>Actions cotées et négociées activement</i>		
Affirm Holdings Inc.	53 543	-
Autres	398	-
<i>Actions non cotées</i>		
Brim Financial Inc.	10 500	-
PayBright	-	56 040
	64 441	56 040

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau qui suit présente les variations dans les placements, de la juste valeur des placements et du swap sur le rendement total correspondant, ainsi que les profits (pertes) réalisés et latents comptabilisés au poste Autres produits dans les comptes de résultat consolidés.

	Juste valeur au début de l'exercice	Ajouts	Ventes/ Règlements	Total des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s	Juste valeur à la fin de l'exercice
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021					
Placements					
<i>Actions cotées et négociées activement</i>					
Affirm Holdings Inc. ¹	-	33 065	(54 577)	75 055	53 543
Autres	-	843	-	(445)	398
<i>Actions non cotées</i>					
Brim Financial Inc.	-	10 500	-	-	10 500
PayBright ¹	56 040	-	(56 040)	-	-
Placements	56 040	44 408	(110 617)	74 610	64 441
Swap sur le rendement total lié à Affirm Holdings Inc. ²	-	-	(33 287)	40 266	6 979
Placements, compte tenu du swap sur le rendement total	56 040	44 408	(143 904)	114 876	71 420
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020					
Placements					
<i>Actions non cotées</i>					
PayBright	34 300	-	-	21 740	56 040
Placements	34 300	-	-	21 740	56 040

¹ Le 1^{er} janvier 2021, la Société a vendu sa participation dans PayBright pour une contrepartie au comptant et en capitaux propres dans Affirm Holdings Inc.

² En août 2021, la Société a réglé le swap sur le rendement total lié à la tranche non conditionnelle de la contrepartie en capitaux propres dans Affirm Holdings Inc. En septembre et novembre 2021, la Société a conclu de nouveaux swaps sur le rendement total pour couvrir en partie la tranche conditionnelle de la contrepartie en capitaux propres reçue.

Affirm Holdings Inc. et PayBright

En septembre 2019, la Société a acquis une participation minoritaire dans PayBright pour un prix total de 34,3 millions \$. PayBright est une société prêteuse canadienne non cotée et une plateforme de paiement dont l'objectif est d'offrir aux consommateurs des solutions en ligne et en magasin de paiements par versements lorsqu'ils font des achats chez leurs détaillants préférés.

Le 1^{er} janvier 2021, PayBright a vendu la totalité de ses actions à Affirm Holdings Inc. (« Affirm »), y compris la participation minoritaire de la Société dans PayBright. Après la clôture de la transaction de vente, Affirm a réalisé un premier appel public à l'épargne et ses actions sont dorénavant inscrites au NASDAQ Global Select Market sous le symbole « AFRM ». La contrepartie en capitaux propres reçue par la Société est assujettie à des conventions de blocage habituelles dans le cadre du premier appel public à l'épargne de Affirm.

Selon les modalités de la vente à Affirm, la Société a reçu une contrepartie totale évaluée comme suit :

- un montant en trésorerie de 23,0 millions \$, excluant les dépenses ponctuelles et les ajustements de clôture, mais incluant un montant entier de 2,1 millions \$;
- des capitaux propres de Affirm d'une valeur de 21,5 millions \$;
- une contrepartie conditionnelle en capitaux propres de Affirm d'une valeur de 15,4 millions \$ sous réserve de l'atteinte de cibles de rendement au chapitre des produits en 2021 et 2022.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Compte tenu de la probabilité de la réalisation de la contrepartie conditionnelle en capitaux propres, la juste valeur du placement dans PayBright a été établie à 56,0 millions \$ au 31 décembre 2020.

Le 1^{er} janvier 2021, la Société a décomptabilisé son placement dans PayBright et comptabilisé un placement de 33,1 millions \$ dans Affirm dans les états de la situation financière consolidés.

Au moment de sa comptabilisation initiale le 1^{er} janvier 2021, le placement de la Société dans Affirm a été comptabilisé à la JVRN.

En août 2021, la période de blocage liée à la tranche non conditionnelle des capitaux propres dans Affirm a pris fin, et la Société a vendu la totalité des actions de Affirm liées à cette tranche non conditionnelle, pour une contrepartie totale de 54,6 millions \$ et réalisé un profit de réévaluation à la juste valeur de 33,0 millions \$ comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes de résultat consolidés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé un profit latent de réévaluation à la juste valeur de 42,0 millions \$ au poste Autres produits dans les comptes de résultat consolidés.

Swap sur le rendement total

Par suite du premier appel public à l'épargne de Affirm, la Société a conclu un contrat de swap sur le rendement total de 6 mois pour couvrir la majeure partie de son exposition aux marchés liée aux actions qu'elle détient dans Affirm, qui représentent la tranche non conditionnelle de la contrepartie en capitaux propres reçue dans le cadre de la vente de sa participation dans PayBright. En vertu du contrat de swap sur le rendement total, la valeur économique de la tranche non conditionnelle des actions de Affirm de la Société est réglée en trésorerie à la date d'échéance pour 108,87 \$ US par action, déduction faite des frais applicables. Le swap sur le rendement total ne répond pas aux critères de comptabilité de couverture.

Le swap sur le rendement total lié à la tranche non conditionnelle de la participation dans Affirm a été réglé en août 2021 pour 33,3 millions \$, montant qui a été comptabilisé en tant que profit réalisé de réévaluation à la juste valeur au poste Autres produits dans les comptes de résultat consolidés.

En septembre 2021, la Société a conclu un contrat de swap sur le rendement total de 9 mois pour couvrir en partie son exposition aux marchés liée à la tranche conditionnelle de 100 000 actions de Affirm. En vertu du contrat de swap sur le rendement total, la valeur économique de la tranche couverte de la contrepartie conditionnelle en capitaux propres de la Société dans Affirm est réglée en trésorerie à la date d'échéance pour 110,35 \$ US par action, déduction faite des frais applicables. Le swap sur le rendement total ne répond pas aux critères de comptabilité de couverture.

En novembre 2021, la Société a conclu un contrat de swap sur le rendement total de 7 mois pour couvrir en partie son exposition aux marchés liée à une tranche conditionnelle de 75 000 actions supplémentaires de Affirm. En vertu du contrat de swap sur le rendement total, la valeur économique de la tranche couverte de la contrepartie conditionnelle en capitaux propres de la Société dans Affirm est réglée en trésorerie à la date d'échéance pour 163,00 \$ US par action, déduction faite des frais applicables. Le swap sur le rendement total ne répond pas aux critères de comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2021, les actifs financiers dérivés comprenaient un montant de 7,0 millions \$ lié à la variation de la juste valeur des contrats de swap sur le rendement total de 9 mois et de 7 mois susmentionnés, montant qui a été comptabilisé en tant que profit latent de réévaluation à la juste valeur au poste Autres produits dans les comptes de résultat consolidés.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

La juste valeur de la trésorerie donnée en garantie par les contreparties au titre des contrats de swap sur le rendement total de 9 mois et de 7 mois liés à la tranche conditionnelle des capitaux propres dans Affirm s'est élevée à 6,3 millions \$.

Brim Financial Inc.

En 2021, la Société a investi 10,5 millions \$ pour acquérir une participation minoritaire dans Brim Financial Inc. (« Brim »), FinTech canadienne et société émettrice de cartes de crédit certifiée à l'échelle mondiale.

9. BIENS LOUÉS

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Coût		
Solde au début de l'exercice	52 539	54 840
Ajouts	33 642	36 458
Cessions	(38 469)	(38 759)
Solde à la fin de l'exercice	47 712	52 539
Cumul des amortissements		
Solde au début de l'exercice	(3 155)	(6 144)
Amortissement de l'exercice	(35 844)	(35 770)
Cessions	38 469	38 759
Solde à la fin de l'exercice	(530)	(3 155)
Valeur comptable nette	47 182	49 384

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, la valeur comptable nette des biens loués vendus ou cédés a été de néant.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et agencements	Matériel informatique et matériel de bureau	Affichage	Améliorations locatives	Total
Coût					
31 décembre 2019	9 369	8 376	3 407	22 826	43 978
Ajouts	1 651	3 546	462	8 746	14 405
Cessions	(294)	(147)	(17)	(71)	(529)
31 décembre 2020	10 726	11 775	3 852	31 501	57 854
Ajouts résultant d'une acquisition d'entreprise (note 4)	216	806	-	3 137	4 159
Ajouts	893	1 306	751	4 865	7 815
Cessions	(10)	(9)	(14)	(5)	(38)
31 décembre 2021	11 825	13 878	4 589	39 498	69 790
Cumul des amortissements					
31 décembre 2019	(5 169)	(3 726)	(1 976)	(10 100)	(20 971)
Amortissement	(1 058)	(1 229)	(442)	(3 268)	(5 997)
Cessions	242	120	13	61	436
31 décembre 2020	(5 985)	(4 835)	(2 405)	(13 307)	(26 532)
Amortissement	(1 100)	(1 911)	(439)	(4 554)	(8 004)
Cessions	8	9	12	2	31
31 décembre 2021	(7 077)	(6 737)	(2 832)	(17 859)	(34 505)
Valeur comptable nette					
31 décembre 2020	4 741	6 940	1 447	18 194	31 322
31 décembre 2021	4 748	7 141	1 757	21 639	35 285

Au 31 décembre 2021, le montant au titre des immobilisations corporelles en cours de construction ou de développement et non amorties s'élevait à 1,1 million \$ (4,1 millions \$ en 2020).

En ce qui a trait à l'UGT d'easyhome, plusieurs indices de dépréciation ont été examinés pour déterminer s'il y avait lieu de soumettre l'UGT à un test de dépréciation. Ces indices comprennent notamment une baisse substantielle des produits, un rendement nettement inférieur au budget et aux attentes et des produits d'exploitation négatifs de l'UGT. Dans les cas où de tels indices de dépréciation ont été observés, la valeur comptable des actifs de l'UGT a été comparée à leur valeur recouvrable estimée qui est généralement considérée comme étant la valeur d'utilité de l'UGT. Pour déterminer la valeur d'utilité d'une UGT, la Société a créé un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour cette UGT. Les prévisions des produits et des coûts sont fondées sur les résultats d'exploitation réels, sur un budget d'exploitation de trois ans, conformes aux plans stratégiques du conseil d'administration de la Société et sur un taux de croissance à long terme de 3 %. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé pour les flux de trésorerie prévus est de 14,7 %. Pour les UGT dont la valeur comptable des actifs était supérieure à leur valeur recouvrable, représentée par la valeur d'utilité de l'UGT, une réduction de valeur a été comptabilisée à l'égard des immobilisations corporelles du magasin. Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucune charge de dépréciation des immobilisations corporelles n'avait été comptabilisée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

En ce qui concerne les UGT d'easyfinancière et de LendCare, aucun indice de dépréciation justifiant un test de dépréciation des immobilisations corporelles n'a été observé.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, la Société n'a comptabilisé aucune charge de dépréciation nette des immobilisations corporelles.

11. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

	Actifs au titre de droits d'utilisation			Obligations locatives
	Locaux	Véhicules	Total	
31 décembre 2019	43 419	2 728	46 147	52 573
Ajouts	15 945	426	16 371	16 371
Amortissement	(15 339)	(844)	(16 183)	-
Charge d'intérêts	-	-	-	2 744
Paie ment d'intérêts	-	-	-	(2 744)
Incitatifs à la location reçus	-	-	-	1 795
Paie ment de principal	-	-	-	(16 837)
31 décembre 2020	44 025	2 310	46 335	53 902
Ajouts résultant d'une acquisition d'entreprise (note 4)	1 160	-	1 160	1 160
Ajouts	27 554	298	27 852	27 852
Amortissement	(17 435)	(772)	(18 207)	-
Charge d'intérêts	-	-	-	3 115
Paie ment d'intérêts	-	-	-	(3 115)
Incitatifs à la location reçus	-	-	-	1 573
Paie ment de principal	-	-	-	(18 880)
31 décembre 2021	55 304	1 836	57 140	65 607

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une charge de loyer de 1 759 \$ (2 433 \$ en 2020) à l'égard de contrats de location à court terme et des paiements de loyers variables de 12 598 \$ (12 061 \$ en 2020).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

	Marques de commerce	Listes de clients	Logiciels	Réseau de commerçants	Total
Coût					
31 décembre 2019	2 088	1 254	34 893	-	38 235
Ajouts	-	-	14 268	-	14 268
31 décembre 2020	2 088	1 254	49 161	-	52 503
Ajouts résultant d'une acquisition d'entreprise (note 4)	-	-	3 186	131 000	134 186
Ajouts	-	-	19 634	-	19 634
Cessions ou radiations	-	-	(3 689)	-	(3 689)
31 décembre 2021	2 088	1 254	68 292	131 000	202 634
Cumul des amortissements					
31 décembre 2019	(1 992)	(858)	(17 636)	-	(20 486)
Amortissement	-	(159)	(6 614)	-	(6 773)
31 décembre 2020	(1 992)	(1 017)	(24 250)	-	(27 259)
Amortissement	-	(116)	(7 982)	(8 733)	(16 831)
Cessions ou radiations	-	-	1 107	-	1 107
31 décembre 2021	(1 992)	(1 133)	(31 125)	(8 733)	(42 983)
Valeur comptable nette					
31 décembre 2020	96	237	24 911	-	25 244
31 décembre 2021	96	121	37 167	122 267	159 651

Les marques de commerce sont considérées comme étant des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée étant donné que la période pendant laquelle les immobilisations devraient générer des flux de trésorerie nets ne comporte pas de limite prévisible.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, les ajouts comprennent un montant de 19,6 millions \$ (14,3 millions \$ en 2020) lié à la mise au point d'une application logicielle en interne et des coûts liés au développement du site Web.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a radié un montant de 2,3 millions \$ lié aux logiciels dans le cadre de l'intégration de LendCare.

Le goodwill s'élevait à 180,9 millions \$ au 31 décembre 2021 (21,3 millions \$ en 2020). En avril 2021, la Société a fait l'acquisition de LendCare, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 159,6 millions \$ (note 4). Aucune sortie n'a été appliquée au goodwill pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont attribués au groupe d'UGT auquel ils appartiennent. Au 31 décembre 2021, la valeur comptable du goodwill attribué à l'UGT d'easyhome s'élevait à 21,3 millions \$ (21,3 millions \$ en 2020) et celle du goodwill attribué à l'UGT de LendCare, à 159,6 millions \$ (néant en 2020). Le test de dépréciation a été effectué aux 31 décembre 2021 et 2020. Le test de dépréciation a consisté à comparer la valeur comptable des actifs de l'UGT au montant recouvrable de cette UGT, évalué en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus selon la méthode de la valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité d'une UGT, la Société a créé un modèle d'actualisation des flux de trésorerie pour cette UGT. Les prévisions des produits et des coûts sont fondées sur les résultats d'exploitation réels, sur un budget d'exploitation de trois ans, conformes aux plans stratégiques du conseil d'administration de la Société, et sur un taux de croissance à long terme de 3 % pour easyhome et pour LendCare. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé pour les flux de trésorerie prévus est de 14,7 % pour easyhome et de 21,0 % pour LendCare.

Aucune charge de dépréciation du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée indéterminée n'a été comptabilisée pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

13. FACILITÉ RENOUVELABLE ADOSSÉE À DES ACTIFS DE TITRISATION

Le 7 décembre 2020, goeasy Securitization Trust (la « fiducie »), un véhicule de titrisation contrôlé et consolidé par la société mère, a été créée. Les activités de la Société englobent les transactions avec la fiducie, une entité structurée, qui a été établie aux fins d'un objectif d'affaires précis. Une entité structurée est une entité qui a été conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Le but premier de la fiducie est de fournir du financement à la Société afin qu'elle puisse répondre à ses besoins opérationnels. La fiducie a initialement conclu une entente avec la Banque Nationale Marchés financiers (« BNMF ») visant une facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation de 200 millions \$ (la « facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation »); en garantie du montant emprunté, easyfinancial Services Inc. vend des prêts à la consommation à la fiducie. Le risque économique associé aux droits inhérents aux prêts à la consommation est contrôlé par easyfinancial Services Inc. Par conséquent, ces prêts à la consommation ne peuvent pas être décomptabilisés des états de la situation financière consolidés de la Société. La facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation, qui venait à échéance initialement le 7 décembre 2023, portait intérêt au taux offert en dollar canadien (Canadian Dollar Offered Rate, ou CDOR) à un mois, majoré de 295 points de base (« pdb »).

En septembre 2021, la Société a porté sa facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation existante à 600 millions \$. La facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation demeure structurée et souscrite par la BNMF en vertu d'une nouvelle entente de trois ans, qui intègre des modifications clés favorables, notamment des améliorations aux critères d'admissibilité et aux taux d'avance. L'intérêt sur les avances est payable au taux CDOR à un mois, majoré de 185 pdb, soit une amélioration de 110 pdb.

Le tableau suivant présente les renseignements sur la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Montant prélevé	295 000	-
Charges financières différées non amorties	(2 186)	-
	292 814	-

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Au 31 décembre 2021, la Société avait donné en garantie des prêts à la consommation bruts de 457,7 millions \$ (néant en 2020) pour le montant prélevé sur sa facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation.

Parallèlement à la création de la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation, la Société a conclu des instruments financiers dérivés (le « swap de taux d'intérêt ») en tant que couverture des flux de trésorerie afin de se protéger des variations des paiements d'intérêt futurs, aux termes desquels elle paye un taux fixe fondé sur la durée de vie moyenne pondérée des prêts titrisés et reçoit un taux variable équivalent au CDOR à un mois.

La Société a choisi de recourir à la comptabilité de couverture pour la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation et le swap de taux d'intérêt connexe (c.-à-d. qui ont un montant nominal, une date d'échéance et des dates de paiement d'intérêts identiques). La Société a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture. Pour tester l'efficacité de la couverture, la Société utilise un dérivé hypothétique et compare les variations de la juste valeur des instruments de couverture aux variations de la juste valeur des éléments couverts qui sont attribuables aux risques couverts. Il n'y a aucune source importante d'inefficacité de la couverture entre la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation et le swap de taux d'intérêt. Il n'y a pas eu d'inefficacité de la couverture comptabilisée dans le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Comme la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation et le swap de taux d'intérêt sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace, les variations de la juste valeur du swap de taux d'intérêt sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, puis reclassées en résultat net au moment du règlement.

Le swap de taux d'intérêt a un montant notionnel total égal à l'encours du capital total de la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation. La juste valeur du swap de taux d'intérêt est déterminée en fonction des courbes de swaps ajustées pour tenir compte du risque de crédit. Les courbes de swaps sont obtenues directement auprès de sources des marchés. La juste valeur du swap de taux d'intérêt se présente comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif financier dérivé		
Swap de taux d'intérêt	1 035	-
	1 035	-

Les clauses restrictives financières de la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation sont les suivantes :

Clauses restrictives financières	Exigences	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ratio de couverture des charges fixes minimum	> 2,0	4,83	-

Au 31 décembre 2021, la Société respectait les clauses restrictives financières aux termes de la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

14. EMPRUNTS GARANTIS

La Société titrise également les prêts à la consommation par l'intermédiaire de tiers qui sont des entités non structurées. Le risque économique associé aux droits inhérents aux prêts à la consommation est conservé par la Société. Par conséquent, ces prêts à la consommation ne remplissent pas les conditions pour être décomptabilisés des états de la situation financière consolidés de la Société et les emprunts garantis sont comptabilisés à un montant équivalant au produit en trésorerie reçu.

La Société a contracté les facilités adossées à des actifs de titrisation suivantes auprès de tiers qui sont des entités non structurées :

- Une facilité adossée à des actifs de titrisation de 105 millions \$ (la « facilité adossée à des actifs de titrisation de 105 millions \$ ») qui porte intérêt au taux des obligations du gouvernement du Canada (dont un taux plancher de 0,95 %), majoré de 395 pdb. La convention de vente de prêts dans la facilité est arrivée à terme le 31 juillet 2021. Les soldes des prêts vendus dans la facilité seront amortis selon leur durée contractuelle jusqu'à l'échéance;
- Une facilité adossée à des actifs de titrisation annuelle de 85 millions \$ (la « facilité adossée à des actifs de titrisation de 85 millions \$ ») qui porte intérêt au taux des obligations du gouvernement du Canada (dont un taux plancher de 0,25 %), majoré de 325 pdb. Outre cette facilité, la Société a conclu une entente de prêts cumulatifs de 6 millions \$ aux termes de laquelle des avances équivalant à 85 % de la valeur nominale des prêts à la consommation lui ont été accordées pour une période maximale de 90 jours, portant intérêt au taux des acceptations bancaires canadiennes, majoré de 400 pdb. La convention de vente de prêts dans la facilité est arrivée à terme le 30 novembre 2021. Les soldes des prêts vendus dans la facilité seront amortis selon leur durée contractuelle jusqu'à l'échéance.

Au 31 décembre 2021, le solde prélevé sur les emprunts garantis était de 174,0 millions \$.

Au 31 décembre 2021, un montant de 171,3 millions \$ en prêts à la consommation avait été donné en garantie par la Société au titre de ces emprunts garantis.

Les clauses restrictives financières des emprunts garantis assortis à la facilité adossée à des actifs de titrisation de 105 millions \$ se présentaient comme suit :

Clauses restrictives financières	Exigences	31 décembre
		2021
Valeur corporelle nette minimum de LCI	> 20 000	70 027

Les clauses restrictives financières des emprunts garantis assortis à la facilité adossée à des actifs de titrisation de 85 millions \$ se présentaient comme suit :

Clauses restrictives financières	Exigences	31 décembre
		2021
Valeur corporelle nette minimum de LCI	> 30 000	75 919
Ratio de levier maximum de LCI	< 9,00	6,79

Au 31 décembre 2021, la Société respectait les clauses restrictives financières aux termes des emprunts garantis.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

15. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

La facilité de crédit renouvelable de la Société consiste en une facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie d'un montant de 310 millions \$ qui vient à échéance le 12 février 2022. La facilité de crédit renouvelable est consentie par un syndicat de banques. La Société a également la capacité d'exercer une option de type accordéon en vertu de sa facilité de crédit renouvelable qui lui permet d'augmenter de 75 millions \$ sa capacité d'emprunt. Les avances portent intérêt au taux des acceptations bancaires canadiennes, majoré de 300 pdb ou au taux préférentiel du prêteur, majoré de 200 pdb, au gré de la Société.

Le tableau suivant présente les renseignements sur la facilité de crédit renouvelable :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Montant prélevé	-	200 000
Charges financières différées non amorties	-	(1 661)
	-	198 339

Les clauses restrictives financières de la facilité de crédit renouvelable se présentaient comme suit :

Clauses restrictives financières	Exigences au 31 décembre 2021	31 décembre 2021	Exigences au 31 décembre 2020	31 décembre 2020
Valeur corporelle nette consolidée minimum	> 132 000 plus 50 % du résultat net consolidé	472 917 \$	> 132 000 plus 50 % du résultat net consolidé	384 692 \$
Ratio de levier consolidé maximum	< 4,25	3,23	< 3,25	2,26
Ratio de couverture des charges fixes minimum	> 1,75	2,41	> 1,75	2,77
Ratio de radiations nettes maximum	< 15,0 %	9,0 %	< 15,0 %	10,0 %
Indice du rendement des garanties minimum	> 90,0 %	99,2 %	> 90,0 %	100,1 %

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société respectait les clauses restrictives financières aux termes des conventions de facilité de crédit renouvelable.

16. DÉBENTURES CONVERTIBLES

En juin 2017, la Société a émis des débentures subordonnées non garanties convertibles d'un montant de 53,0 millions \$ à 5,75 %, dont les intérêts sont payables semestriellement les 31 janvier et 31 juillet de chaque année, et les paiements ont commencé le 31 janvier 2018 (les « débentures »). Les débentures venaient à échéance le 31 juillet 2022 et étaient convertibles au gré du porteur en actions ordinaires de la Société au prix de conversion de 43,36 \$ l'action.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

À compter du 31 juillet 2020 et avant le 31 juillet 2021, la Société pouvait racheter les débentures, en totalité ou en partie, à l'occasion et moyennant un préavis en bonne et due forme de la Société, à condition que le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires négociées à la TSX pour les 20 jours de Bourse consécutifs avant le cinquième jour de Bourse précédant la date de l'avis de rachat n'ait pas été inférieur à 125 % du prix de conversion. À compter du 31 juillet 2021, la Société pouvait racheter, moyennant un préavis en bonne et due forme, les débentures pour le montant en principal, majoré des intérêts courus et impayés.

Le 31 juillet 2020 (la « date de rachat »), la Société a racheté les débentures qui n'avaient pas été converties à cette date conformément à l'avis de rachat émis le 29 juin 2020 à l'intention des porteurs des débentures. Les débentures ont été rachetées au prix de rachat correspondant au montant du principal, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat exclusivement. À la date de rachat, la Société a racheté les débentures qui n'avaient pas été converties à cette date d'un montant en principal total de 2,4 millions \$. Par conséquent, les débentures ont été radiées de la cote du TSX à la suite du rachat.

Le tableau suivant présente les renseignements sur les débentures convertibles :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Solde au début de l'exercice	-	40 656
Désactualisation de la valeur comptable du passif au titre des débentures	-	632
Rachat de débentures en échange de trésorerie (déduction faite des charges financières différées non amorties de 118 \$)	-	(2 309)
Conversion de débentures en instruments de capitaux propres (déduction faite des charges financières différées non amorties de 2 650 \$)	-	(38 979)
Solde à la fin de l'exercice	-	-

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des débentures d'un montant en principal de 41 629 \$ ont été converties en 959 983 actions ordinaires.

17. BILLETS À PAYER

Le 27 novembre 2019, la Société a émis des billets de premier rang non garantis à 5,375 % d'un montant de 550,0 millions \$ US (« billets de 2024 »), dont les intérêts sont payables semestriellement le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de chaque année depuis le 1^{er} juin 2020. Les billets de 2024 arrivent à échéance le 1^{er} décembre 2024 et sont assortis de clauses de remboursement anticipé.

Parallèlement à l'émission des billets de 2024, la Société a conclu des instruments financiers dérivés (les « swaps de devises de 2024 ») en tant que couvertures de flux de trésorerie afin de couvrir le risque de change pour le produit du placement ainsi que l'ensemble des paiements d'intérêts et de principal requis en vertu des billets de 2024 à un taux de change fixe de 1,000 \$ US = 1,3242 \$ CA, couvrant ainsi entièrement les billets de 2024 de 550,0 millions \$ US à un taux d'intérêt de 5,65 % en dollars canadiens. Les swaps de devises de 2024 couvrent entièrement l'obligation au titre des billets de 2024.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux billets à payer :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Billets à payer en dollars canadiens au moment de l'émission	728 310	728 310
Variation de la juste valeur des billets à payer à compter de la date d'émission attribuable à la variation des taux de change	(33 275)	(28 380)
	695 035	699 930
Charges financières différées non amorties	(8 063)	(10 520)
	686 972	689 410

Le 29 avril 2021, la Société a émis des billets de premier rang non garantis à 4,375 % d'un montant de 320,0 millions \$ US (« billets de 2026 ») (les billets de 2024 et les billets de 2026 sont collectivement désignés les « billets à payer »), dont les intérêts sont payables semestriellement le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre de chaque année à compter du 1^{er} novembre 2021. Les billets de 2026 arrivent à échéance le 1^{er} mai 2026 et sont assortis de clauses de remboursement anticipé.

Parallèlement à l'émission des billets de 2026, la Société a conclu des instruments financiers dérivés (les « swaps de devises de 2026 ») (les swaps de devises de 2024 et les swaps de devises de 2026 sont collectivement désignés les « swaps de devises ») en tant que couvertures de flux de trésorerie afin de couvrir le risque de change pour le produit du placement ainsi que l'ensemble des paiements d'intérêts et de principal requis en vertu des billets de 2026 à un taux de change fixe de 1,000 \$ US = 1,2501 \$ CA, couvrant ainsi entièrement les billets de 2026 de 320,0 millions \$ US à un taux d'intérêt de 4,818 % en dollars canadiens. Les swaps de devises de 2026 couvrent entièrement l'obligation au titre des billets de 2026.

Le tableau ci-dessous présente les informations relatives aux billets de 2026 :

	31 décembre 2021
Billets de 2026 en dollars canadiens au moment de l'émission	400 032
Variation de la juste valeur des billets de 2026 à compter de la date d'émission attribuable à la variation des taux de change	4 352
	404 384
Charges financières différées non amorties	(5 450)
	398 934

Le tableau ci-dessous présente le total de la valeur comptable des billets à payer :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Billets de 2024	686 972	689 410
Billets de 2026	398 934	-
	1 085 906	689 410

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

La Société a choisi de recourir à la comptabilité de couverture pour les billets à payer et les swaps de devises (c.-à-d. qui ont un montant nominal, une date d'échéance, un taux d'intérêt et des dates de paiement d'intérêts identiques). La Société a également choisi de désigner le *foreign currency basis spread* à titre de coût de couverture, l'excluant ainsi de la désignation de la relation de couverture, et a établi un ratio de couverture de 1:1 pour les relations de couverture puisque le risque sous-jacent des contrats de change à terme est identique aux composantes de risque couvertes. Pour tester l'efficacité de la couverture, la Société utilise un dérivé hypothétique et compare les variations de la juste valeur des instruments de couverture aux variations de la juste valeur des éléments couverts qui sont attribuables aux risques couverts. Il n'y a aucune source importante d'inefficacité de la couverture entre les billets à payer et les swaps de devises. Il n'y a pas eu d'inefficacité de la couverture comptabilisée dans le résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Comme les billets à payer et les swaps de devises sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture efficace, les variations de la juste valeur des swaps de devises sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, puis reclassées ultérieurement en résultat net pour compenser l'effet des fluctuations de taux de change lié aux billets à payer comptabilisés en résultat net. Le montant initial du *foreign currency basis spread*, désigné à titre de coût de couverture, est amorti en résultat net selon la méthode linéaire sur la durée des billets à payer.

Les swaps de devises ont un montant notionnel total égal à l'encours du principal total des billets à payer couverts. La juste valeur des swaps de devises est déterminée en fonction des courbes de swaps ajustées pour tenir compte du risque de crédit. Les courbes de swaps sont obtenues directement auprès de sources des marchés. La juste valeur des swaps de devises se présente comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Passifs financiers dérivés		
Swaps de devises de 2024	(34 132)	(36 910)
Actifs financiers dérivés		
Swaps de devises de 2026	12 620	-
	(21 512)	(36 910)

18. CAPITAL SOCIAL**Capital autorisé**

Le capital autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées.

Chaque action ordinaire représente une participation indivise proportionnelle d'un actionnaire dans la Société. Chaque action ordinaire confère à son détenteur une voix aux assemblées des actionnaires et lui permet de participer également et proportionnellement aux dividendes de la Société. Les actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Actions ordinaires émises et en circulation

La variation des actions ordinaires émises et en circulation se présente comme suit :

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Nombre d'actions (en milliers)	\$	Nombre d'actions (en milliers)	\$
Solde au début de l'exercice	14 801	181 753	14 346	141 956
Émission d'actions	1 486	184 358	-	-
Frais d'émission d'actions, déduction faite de l'impôt	-	(6 034)	-	-
Exercice d'options sur actions	164	7 326	47	1 121
Exercice d'UATI	75	2 904	199	7 070
Régime de réinvestissement des dividendes	6	807	17	834
Rachat d'actions à des fins d'annulation	(333)	(7 600)	(768)	(8 207)
Conversion de débentures	-	-	960	38 979
Solde à la fin de l'exercice	16 199	363 514	14 801	181 753

Placement d'actions par voie de prise ferme de 172,5 millions \$

Dans le cadre de l'acquisition (note 4), le 16 avril 2021, la Société a conclu un placement d'actions par voie de prise ferme visant 1 404 265 reçus de souscription de la Société (les « reçus de souscription ») (y compris 183 165 reçus de souscription émis à la suite de l'exercice intégral par le syndicat de preneurs fermes de l'option de surallocation octroyée par la Société) à un prix de 122,85 \$ par reçu de souscription pour un produit brut totalisant 172,5 millions \$ (le « placement »). Les reçus de souscription émis aux termes du placement ont commencé à être négociés à la TSX le 16 avril 2021 sous le symbole GSY.R. Ainsi, à la clôture de l'acquisition le 30 avril 2021, chacun des 1 404 265 reçus de souscription en circulation a automatiquement été échangé contre une action ordinaire de la Société. Les reçus de souscription ont été radiés de la TSX après la clôture du marché le 30 avril 2021.

Contrepartie en actions pour l'acquisition de LendCare

En contrepartie de l'acquisition de LendCare (note 4), la Société a émis à l'intention des fondateurs de LendCare 81 400 actions ordinaires évaluées à 11,8 millions \$ en fonction du cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la date d'acquisition.

Dividendes sur actions ordinaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a versé des dividendes de 38,3 millions \$ (23,9 millions \$ en 2020) ou 2,430 \$ par action (1,660 \$ par action en 2020). Le 3 novembre 2021, la Société a déclaré un dividende de 0,66 \$ par action aux actionnaires inscrits le 31 décembre 2021, payable le 14 janvier 2022. Les dividendes versés le 14 janvier 2022 se sont élevés à 10,7 millions \$.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Rachat d'actions à des fins d'annulation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a racheté et annulé 333 315 de ses actions ordinaires (767 855 en 2020) sur le marché libre à un prix moyen de 186,86 \$ par action (55,18 \$ par action en 2020) pour un coût total de 62,3 millions \$ (42,4 millions \$ en 2020) dans le cadre d'une offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités, qui venait à échéance le 20 décembre 2021. L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités a été renouvelée le 14 décembre 2021, permettant le rachat total d'un maximum de 1 243 781 actions ordinaires, et vient à échéance le 20 décembre 2022.

19. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS**Régime d'options sur actions**

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, des options permettant l'achat d'actions ordinaires peuvent être attribuées par le conseil d'administration aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés. Les options sont généralement attribuées à un prix d'exercice égal à la juste valeur de marché de l'action à la date d'attribution, comportent des droits qui s'acquièrent à la fin d'une période de trois ans, selon les objectifs de résultat par action, et sont exerçables sur une période de cinq ans.

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	577	36,07	472	33,67
Options attribuées	65	119,39	181	37,81
Options exercées	(165)	34,85	(47)	18,81
Options exercées ou frappées d'extinction	-	-	(29)	35,62
En circulation à la fin de l'exercice	477	47,20	577	36,07
Solde pouvant être exercé à la fin de l'exercice	144	32,44	-	-

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Les options en cours attribuées aux dirigeants et aux employés au 31 décembre 2021 se présentent comme suit :

Fourchette des prix d'exercice \$	En cours			Pouvant être exercées	
	Nombre d'options (en milliers)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
32,37 - 49,99	412	2,11	36,56	144	32,44
50,00 - 99,99	5	3,12	64,07	-	-
100,00 - 149,99	50	4,13	111,83	-	-
150,00 - 159,61	10	4,51	156,60	-	-
32,37 - 159,61	477	2,39	47,20	144	32,44

La Société comptabilise ses options sur actions attribuées aux employés selon la méthode de la juste valeur. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une charge de 2,0 millions \$ (1,2 million \$ en 2020) au poste Rémunération fondée sur des actions en vertu de son régime d'options sur actions dans les comptes de résultat consolidés, et un ajustement correspondant a été porté au surplus d'apport.

Les options attribuées en 2021 et 2020 ont été évaluées à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	2021	2020
Taux d'intérêt sans risque (% par année)	0,33	0,75
Période de détention prévue jusqu'à l'exercice (en années)	4,75	4,75
Volatilité du cours des actions de la Société (%)	49,95	47,51
Rendement en dividende (%)	2,00	5,00

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles (« UATI »)

En vertu du régime d'UATI de la Société, les UATI peuvent être attribuées par le conseil d'administration aux employés de la Société. Les UATI sont attribuées à la juste valeur de marché à la date d'attribution et, de manière générale, les droits qui s'y rattachent sont acquis à la fin d'une période de trois ans, selon les objectifs à long terme.

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Nombre d'UATI (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UATI (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$
En circulation au début de l'exercice	270	46,11	401	41,34
UATI attribuées	86	127,63	100	40,97
Réinvestissement des dividendes en UATI	4	112,33	8	54,05
UATI exercées	(87)	38,07	(199)	35,53
UATI frappées d'extinction	(10)	48,74	(40)	39,66
En circulation à la fin de l'exercice	263	76,33	270	46,11

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une charge de 4,5 millions \$ (3,8 millions \$ en 2020) au poste Rémunération fondée sur des actions en vertu de son régime d'UATI dans les comptes de résultat consolidés, et un ajustement correspondant a été porté au surplus d'apport.

Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a attribué 14 352 UAD (32 246 en 2020) aux administrateurs en vertu de son régime d'UAD. Les UAD sont attribuées à la juste valeur de marché à la date d'attribution et les droits qui s'y rattachent s'acquiescent immédiatement au moment de l'attribution. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a comptabilisé une charge de 2,3 millions \$ (2,6 millions \$ en 2020) au poste Rémunération fondée sur des actions en vertu de son régime d'UAD dans les comptes de résultat consolidés, et un ajustement correspondant a été porté au surplus d'apport. En outre, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, 4 667 UAD additionnelles (8 011 en 2020) ont été attribuées en raison des dividendes réinvestis. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, aucune UAD n'a été réglée. En 2020, 28 028 UAD ont été réglées pour un montant de 2,0 millions \$.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Surplus d'apport

Le tableau qui suit présente un suivi des activités dans le compte surplus d'apport :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Surplus d'apport au début de l'exercice	19 732	20 296
Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres		
Unités d'actions temporairement incessibles	4 544	3 820
Unités d'actions différées	2 339	2 574
Options sur actions	1 992	1 181
Conversion de débentures convertibles	-	1 168
Diminution découlant de l'exercice des droits rattachés à la rémunération fondée sur des actions		
Unités d'actions temporairement incessibles	(4 431)	(7 065)
Options sur actions	(1 593)	(242)
Unités d'actions différées	-	(2 000)
Surplus d'apport à la fin de l'exercice	22 583	19 732

20. CHARGE D'INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT DES CHARGES FINANCIÈRES DIFFÉRÉES

Les charges financières présentées dans les comptes de résultat consolidés comprennent la charge d'intérêts et l'amortissement des charges financières différées comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charge d'intérêts		
Billets à payer	54 106	41 150
Facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation	6 441	-
Emprunts garantis	5 674	-
Facilité de crédit renouvelable	2 897	5 866
Dette convertible		1 409
Amortissement des charges financières différées et charge de désactualisation	5 655	4 338
Commissions d'engagement de prêts (note 4)	1 726	-
Produits d'intérêts sur la trésorerie en banque, montant net	(589)	(515)
	75 910	52 248

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

21. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôts sur le résultat de la Société est établie comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial	26,6 %	26,6 %
Charge d'impôts sur le résultat prévue	84 283	48 727
Coûts de transaction liés à l'acquisition non déductibles	1 998	-
Dépenses non déductibles	1 293	1 119
Incidence des gains en capital sur la vente d'actifs et de placements	(15 221)	(2 891)
Autres	(442)	(276)
	71 911	46 679

Les principales composantes de la charge d'impôts sur le résultat de la Société se présentent comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôt exigible :		
Charge d'impôts exigible	74 017	37 482
Ajustements liés aux exercices précédents et autres	(273)	(4 441)
	73 744	33 041
Impôt différé :		
Afférent à la naissance et à la résorption des écarts temporaires	(1 833)	13 638
	71 911	46 679

Les éléments liés à l'impôt différé comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont les suivants :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Variation de la juste valeur des couvertures des flux de trésorerie	3 704	(240)
Variation des coûts liés à la couverture	(575)	(1 335)
Impôt différé (recouvrement) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	3 129	(1 575)

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Les variations des actifs (passifs) d'impôt différé de la Société sont les suivantes :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Solde au début de l'exercice	4 066	14 961
Recouvrement (charge) d'impôt au cours de l'exercice comptabilisé(e) en résultat net	1 833	(13 638)
Charge (recouvrement) d'impôt au cours de l'exercice comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	(3 129)	1 575
Impôts différés liés à l'acquisition d'une entreprise (note 4)	(43 088)	-
Impôts sur les frais d'émission d'actions	1 670	-
Impôts sur la composante capitaux propres des débentures	-	1 168
Solde à la fin de l'exercice	(38 648)	4 066

Les principales composantes des actifs (passifs) d'impôt différé de la Société sont les suivantes :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Frais de financement	3 578	4 593
Montants à recevoir et provision pour pertes de crédit	3 312	4 933
Rémunération fondée sur des actions	1 874	1 551
Reports en avant de pertes	1 467	182
Actifs au titre de droits d'utilisation, déduction faite des obligations locatives	1 230	1 184
Réévaluation des billets à payer et des instruments financiers dérivés	(868)	2 261
Profit latent de réévaluation à la juste valeur des placements	(7 015)	(2 880)
Charge fiscale liée aux biens loués et aux immobilisations corporelles en excédent de la valeur comptable nette	(10 165)	(8 062)
Immobilisation incorporelle découlant de l'acquisition d'une entreprise (note 4)	(32 401)	-
Autres	340	304
	(38 648)	4 066

Aux 31 décembre 2021 et 2020, aucun passif d'impôt différé n'était comptabilisé à l'égard de l'impôt qui serait payable sur les résultats non distribués des filiales de la Société.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

22. RÉSULTAT PAR ACTION**Résultat de base par action**

Le résultat de base par action a été calculé en divisant le résultat net de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'UAD en circulation. Les UAD ont été intégrées au calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation puisque les droits qui s'y rattachent sont acquis au moment de leur attribution.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net	244 943	136 505
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	16 200	14 817
Résultat de base par action ordinaire	15,12	9,21

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, 274 735 UAD (254 200 en 2020) étaient comprises dans le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action reflète l'effet potentiellement dilutif qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou d'instruments pouvant conférer à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir. Une dilution pourrait survenir lors de l'exercice d'options sur actions, d'UAR ou de l'option de conversion des débentures convertibles. Le nombre d'actions additionnelles inclus dans le calcul du résultat dilué par action est déterminé selon la méthode du rachat d'actions. Le 31 juillet 2020, la Société a racheté les débentures qui n'avaient pas été converties à cette date. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les débentures convertibles étaient dilutives. Par conséquent, le résultat dilué par action de base a été calculé selon le résultat net après dilution (ajusté pour tenir compte des charges financières après impôts associées aux débentures convertibles) et en tenant compte des actions visées par la conversion de ces débentures.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net	244 943	136 505
Incidence après impôts des débentures convertibles	-	1 586
Résultat net après dilution	244 943	138 091
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	16 200	14 817
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions (en milliers)	557	376
Effet dilutif des débentures convertibles (en milliers)	-	564
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution (en milliers)	16 757	15 757
Résultat dilué par action ordinaire	14,62	8,76

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, 10 076 options sur actions visant l'acquisition d'actions ordinaires (néant en 2020) étaient considérées comme étant anti-dilutives selon la méthode du rachat d'actions. Par conséquent, ces options sur actions n'ont donc pas été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action.

23. VARIATION NETTE DES AUTRES ACTIFS ET DES PASSIFS D'EXPLOITATION

La variation nette des autres actifs et des passifs d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Montants à recevoir	(1 834)	8 703
Charges payées d'avance	5 785	(5 928)
Créditeurs et charges à payer	4 064	4 296
Impôt sur le résultat à payer	19 506	9 710
Produits différés	732	2 540
Intérêts courus	4 973	(1 760)
	33 226	17 561

Les informations à fournir supplémentaires à l'égard des tableaux des flux de trésorerie consolidés sont les suivantes :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôt sur le résultat payé	54 846	25 534
Impôt sur le résultat remboursé	1 184	2 203
Intérêts payés	64 094	50 111
Intérêts reçus	535 601	409 887

24. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

La Société a des engagements technologiques ainsi que des contrats de location simple pour des locaux et des véhicules. Certains contrats de location visant les locaux de la Société comprennent des options de prolongation. La direction exerce un jugement important pour déterminer si l'exercice de ces options de prolongation est raisonnablement certain. Au 31 décembre 2021, aucune option de prolongation pour les contrats de location visant des locaux ne devrait être exercée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le tableau suivant présente les paiements de loyers futurs non actualisés possibles pour les contrats de location simple visant des locaux et des véhicules et les coûts d'exploitation estimés liés aux engagements technologiques au cours de cinq prochains exercices et par la suite :

	Moins d'un an	Plus d'un an, mais moins de cinq ans	Plus de cinq ans
Locaux	21 210	45 212	4 400
Véhicules	710	1 358	45
Engagements technologiques	19 939	23 095	-
	41 859	69 665	4 445

25. ÉVENTUALITÉS

La Société est partie à diverses actions en justice dans le cours normal de ses activités. Le règlement de ces litiges ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière, la performance financière ou les flux de trésorerie de la Société.

La Société a accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants et certains de ses employés conformément aux politiques de la Société. La Société souscrit des polices d'assurance pouvant la protéger contre certaines réclamations.

26. GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

La Société gère son capital de façon à préserver sa capacité de poursuivre ses activités et à dégager un rendement adéquat pour ses actionnaires grâce à la plus-value de ses actions et à la distribution de dividendes. La structure du capital de la Société comprend les facilités d'emprunt (facilité de crédit renouvelable et facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation et emprunts garantis), les billets à payer et les capitaux propres, lesquels comprennent le capital social, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global et les résultats non distribués.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction de la conjoncture économique. La Société, après approbation du conseil d'administration, équilibre sa structure du capital globale en procédant à de nouvelles émissions d'actions, à des rachats d'actions et au paiement de dividendes, en augmentant ou en diminuant les montants prélevés sur les facilités d'emprunt de la Société et les billets à payer ou en entreprenant d'autres activités jugées appropriées dans certaines circonstances. La stratégie, les objectifs, les actions, les définitions et les cibles de la Société n'ont pas changé de façon significative au cours du dernier exercice.

La Société est assujettie à des exigences en matière de capital imposées par des sources extérieures par l'entremise de ses facilités de financement. Ces exigences visent à garantir que la Société continue d'exercer ses activités dans le cours normal des affaires et qu'elle gère sa dette par rapport à sa valeur nette. Les exigences en matière de capital cadrent avec la gestion du capital de la Société.

La Société surveille le capital en tenant compte des clauses restrictives financières de ses facilités de financement.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, la Société a respecté toutes les clauses restrictives imposées par des sources extérieures.

27. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Aperçu

Les activités de la Société sont exposées à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Dans l'ensemble, la politique de gestion des risques de la Société est axée sur le caractère imprévisible des marchés des capitaux et des marchés financiers et a pour objectif de réduire au minimum les incidences défavorables potentielles sur la performance financière de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte qui survient lorsqu'un client ou une contrepartie ne paie pas un montant dû à la Société.

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des montants à recevoir, des prêts à la consommation et des biens loués en vertu de contrats de location de marchandises. La Société octroie des prêts à la consommation et loue des produits à des milliers de clients en vertu de politiques et de procédures qui visent à éliminer toute concentration du risque de crédit auprès d'une personne, d'une société ou d'une entité en particulier. Toutefois, la Société est exposée à un risque de crédit important étant donné les restrictions de crédit auxquelles sont assujettis nombre de ses clients, ainsi que dans les cas où ses politiques et procédures ne sont pas respectées.

Le risque de crédit lié aux prêts à la consommation octroyés par la Société en vertu de politiques et de procédures est touché par les indicateurs prospectifs. L'analyse réalisée par la Société a permis de déterminer que le taux d'inflation et le taux de chômage avaient une corrélation positive avec les taux historiques de pertes de la Société, tandis que les prix du pétrole et le taux de croissance du PIB avaient une corrélation négative avec les taux historiques de pertes de la Société. Afin de calculer la provision pour pertes de crédit, des modèles conçus en interne ont été utilisés. Ils tiennent compte des paramètres du risque de crédit y compris la probabilité de défaut, l'exposition en cas de défaut, la perte en cas de défaut et d'autres facteurs de risque pertinents. Dans le cadre de ce processus, pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, trois scénarios prospectifs ont été produits – 1) un scénario neutre, 2) un scénario optimiste et 3) un scénario pessimiste – en fonction des prévisions du niveau de changement des variables macroéconomiques (PIB, taux de chômage et prix du pétrole) sur une période de douze mois. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, cinq scénarios prospectifs ont été produits – 1) un scénario neutre, 2) un scénario modérément optimiste, 3) un scénario extrêmement optimiste, 4) un scénario modérément pessimiste, et 5) un scénario extrêmement pessimiste – en fonction des prévisions du niveau de changement des variables macroéconomiques (PIB, taux de chômage, taux d'inflation et prix du pétrole) sur une période de douze mois. La direction pose ensuite un jugement pour attribuer des pondérations probabilistes à ces scénarios afin d'établir une provision pour pertes de crédit fondées sur des pondérations probabilistes à la date de clôture. Les prévisions macroéconomiques proposées et les pondérations probabilistes font ensuite l'objet d'un examen interne rigoureux et d'une analyse par la direction afin de parvenir à un consensus sur la probabilité de chaque scénario. Pour plus de précisions sur la provision pour pertes de crédit, se reporter à la note 7. Au 31 décembre 2021, le portefeuille de prêts à la consommation bruts de la Société s'élevait à 2,03 milliards \$ (1,25 milliard \$ en 2020). Les radiations nettes exprimées en pourcentage du portefeuille de prêts moyen étaient de 8,8 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (10,0 % en 2020).

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le risque de crédit lié aux biens loués aux clients découle de la possibilité que les clients ne s'acquittent pas des paiements convenus ou qu'ils ne retournent pas les biens loués. La Société a mis en place un processus de recouvrement normalisé en cas de défaut de paiement, lequel comprend la récupération du bien loué si des modalités de paiement acceptables ne peuvent être établies avec le client, étant donné que la Société demeure propriétaire des biens loués jusqu'à ce que les options de paiement soient exercées. Au 31 décembre 2021, les biens loués de la Société s'élevaient à 47,2 millions \$ (49,4 millions \$ en 2020). Les pertes liées aux biens loués pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 représentaient 2,5 % (2,4 % en 2020) du total des produits pour le secteur easyhome.

Dans le cas des montants à recevoir de tiers, le risque correspond à la possibilité de défaut à l'égard des montants dus à la Société. La Société traite avec des sociétés crédibles, effectue des évaluations de crédit continues des contreparties et des consommateurs et établit une provision pour montants irrécouvrables lorsque jugé approprié.

Risque de liquidité

La Société gère son risque de liquidité en maintenant un financement suffisant au moyen de ses facilités de financement. La Société gère ses sources de trésorerie en fonction des prévisions financières et des flux de trésorerie attendus, lesquels sont examinés régulièrement par son conseil d'administration.

La Société estime que les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les fonds disponibles en vertu des facilités de crédit seront suffisants à court terme pour satisfaire aux exigences opérationnelles, acquérir des biens loués, respecter les exigences en matière de capital et verser des dividendes. En outre, le financement additionnel obtenu en 2021 sur la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation permettra à la Société de continuer d'accroître son portefeuille de prêts à la consommation jusqu'au quatrième trimestre de 2023 d'après ses hypothèses de croissance interne. Toutefois, pour que la Société profite pleinement des possibilités de croissance qui s'offrent à elle, des sources additionnelles de financement supérieures aux facilités de crédit actuellement disponible seront nécessaires à l'avenir. Rien ne garantit que la Société obtiendrait un tel financement à long terme ou que les conditions d'un tel financement lui seront favorables.

Le tableau suivant résume les échéances des passifs financiers de la Société selon les paiements contractuels non actualisés :

31 décembre 2021	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	57 134	-	-	-	57 134
Intérêts courus	8 135	-	-	-	8 135
Facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation	-	-	295 000	-	295 000
Emprunts garantis	19 129	19 598	125 715	4 936	169 378
Passifs financiers dérivés	-	-	34 132	-	34 132
Billets à payer	-	-	1 099 419	-	1 099 419

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

31 décembre 2020	Moins de 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	46 065	-	-	-	46 065
Intérêts courus	2 598	-	-	-	2 598
Facilité de crédit renouvelable	-	-	200 000	-	200 000
Passifs financiers dérivés	-	-	36 910	-	36 910
Billets à payer	-	-	699 930	-	699 930

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte financière de la Société découlant de fluctuations défavorables des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2021, les billets à payer avaient un taux d'intérêt fixe.

La facilité de crédit renouvelable est assortie d'un taux d'intérêt variable fondé sur le taux des acceptations bancaires majoré de 300 pdb ou le taux préférentiel majoré de 200 pdb, au gré de la Société. La Société ne couvre pas les taux d'intérêt sur la facilité de crédit renouvelable. Par conséquent, les fluctuations futures des taux d'intérêt se répercuteront sur les charges d'intérêts de la Société dans la mesure où des prélèvements sont effectués sur la facilité de crédit renouvelable à taux variable. Au 31 décembre 2021, la Société n'avait aucun montant prélevé sur sa facilité de crédit renouvelable de 310 millions \$.

La facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation est assortie d'un taux d'intérêt variable fondé sur le CDOR à un mois majoré de 185 pdb. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt en tant que couverture des flux de trésorerie afin de se protéger des variations des paiements d'intérêt futurs, aux termes desquels elle paye un taux fixe fondé sur la durée de vie moyenne pondérée des prêts titrisés et reçoit un taux variable équivalent au CDOR à un mois.

La facilité adossée à des actifs de titrisation de 105 millions \$ porte intérêt au taux des obligations du gouvernement du Canada (dont un taux plancher de 0,95 %), majoré de 395 pdb, et la facilité adossée à des actifs de titrisation de 85 millions \$ porte intérêt au taux des obligations du gouvernement du Canada (dont un taux plancher de 0,25 %), majoré de 325 pdb. Les ententes de vente de prêts visant à vendre des prêts dans ces facilités sont venues à échéance en 2021. Les soldes des prêts vendus dans la facilité seront amortis selon leur durée contractuelle jusqu'à l'échéance.

Au 31 décembre 2021, la totalité (78 % en 2020) des soldes de la dette de la Société étaient assortis des taux fixes effectifs en raison du type de dette et de l'entente de swap de taux d'intérêt mentionné plus haut liée à la facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation.

Risque de change

Le risque de change représente le risque de perte financière que la Société peut subir en raison des variations défavorables du taux de change.

La Société a émis, le 27 novembre 2019, les billets de 2024 assortis d'un taux nominal en dollars américains de 5,375 % et, le 29 avril 2021, les billets de 2026 assortis d'un taux nominal en dollars américains de 4,375 %. Parallèlement à ce placement, la Société a conclu des swaps de devises afin de couvrir le risque de change pour le produit du placement ainsi que l'ensemble des paiements d'intérêts et de principal requis en vertu de ces billets, couvrant ainsi l'obligation. La couverture est conçue pour correspondre aux obligations au titre des flux de trésorerie de la Société sur les billets à payer.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

La Société se procure une partie des actifs qu'elle loue au Canada auprès de fournisseurs américains. La Société est donc exposée aux transactions en monnaie étrangère. Ces achats sont financés au taux de change au comptant en vigueur à la date de la transaction. Le prix établi pour les clients pouvant être ajusté pour refléter les variations du coût en magasin, en dollar canadien, des biens importés, l'exposition aux transactions en monnaie étrangère ne constitue pas un risque important.

28. INSTRUMENTS FINANCIERS**Comptabilisation et évaluation des instruments financiers**

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Instruments financiers	Évaluation	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie	Juste valeur	102 479	93 053
Montants à recevoir	Coût amorti	20 769	9 779
Prêts à la consommation	Coût amorti	1 899 631	1 152 378
Placements	Juste valeur	64 441	56 040
Actifs financiers dérivés	Juste valeur	20 634	-
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	57 134	46 065
Intérêts courus	Coût amorti	8 135	2 598
Facilité de crédit renouvelable	Coût amorti	-	198 339
Emprunts garantis	Coût amorti	173 959	-
Facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation	Coût amorti	292 814	-
Passifs financiers dérivés	Juste valeur	34 132	36 910
Billets à payer	Coût amorti	1 085 906	689 410

Évaluation de la juste valeur

Les actifs et passifs financiers pour lesquels la juste valeur est évaluée ou est présentée dans les états financiers consolidés sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs, décrite ci-après, en fonction du niveau le plus faible des données qui est important pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 – Techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur est observable directement ou indirectement
- Niveau 3 – Techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur n'est pas observable

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

La hiérarchie exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsqu'elles sont disponibles. Le tableau suivant présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et passifs financiers de la Société évalués aux 31 décembre 2021 et 2020.

31 décembre 2021	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie	102 479	102 479	-	-
Montants à recevoir	20 769	-	-	20 769
Prêts à la consommation	1 899 631	-	-	1 899 631
Placements	64 441	53 941	-	10 500
Actif financier dérivé	20 634	-	20 634	-
Créditeurs et charges à payer	57 134	-	-	57 134
Intérêts courus	8 135	-	-	8 135
Emprunts garantis	173 959	-	-	173 959
Facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation	292 814	-	-	292 814
Passifs financiers dérivés	34 132	-	34 132	34 132
Billets à payer	1 085 906	-	-	1 085 906

31 décembre 2020	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie	93 053	93 053	-	-
Montants à recevoir	9 779	-	-	9 779
Prêts à la consommation	1 152 378	-	-	1 152 378
Placements	56 040	-	-	56 040
Créditeurs et charges à payer	46 065	-	-	46 065
Intérêts courus	2 598	-	-	2 598
Facilité de crédit renouvelable	198 339	-	-	198 339
Passifs financiers dérivés	36 910	-	36 910	-
Billets à payer	689 410	-	-	689 410

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent.

29. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants se composent des membres de la direction et des membres du conseil d'administration. Le tableau ci-après présente les charges liées aux principaux dirigeants pour l'exercice.

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avantages du personnel à court terme, y compris les salaires	6 462	4 694
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	5 847	5 473
	12 309	10 167

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

30. INFORMATION SECTORIELLE

Aux fins de la présentation de l'information financière, la Société comprend deux secteurs d'exploitation à présenter :

- Le secteur d'exploitation easyfinancière octroie des capitaux à des emprunteurs à risque sous forme de prêts à la consommation garantis et non garantis. L'offre de produits d'easyfinancière comprend des prêts remboursables par versements non garantis et des prêts remboursables par versements garantis par des biens immobiliers. Le secteur d'exploitation LendCare se spécialise dans le financement d'achat aux consommateurs dans les catégories des sports motorisés, de l'automobile, du commerce de détail, des soins de santé et de la rénovation domiciliaire. La majorité des prêts de LendCare sont garantis par des biens des particuliers ou par un avis de sûreté. La Société regroupe les activités d'easyfinancière et de LendCare dans un seul secteur d'exploitation à présenter nommé easyfinancière, en raison de la similarité entre leurs caractéristiques économiques, le profil de leur clientèle, la nature de leurs produits et leur environnement réglementaire. Le regroupement reflète le plus fidèlement la nature et les résultats financiers des activités commerciales menées par la Société, ainsi que l'environnement économique et réglementaire global dans lequel elle exerce ses activités.

Le principal décideur opérationnel de la Société, que la Société a jugé être son chef de la direction, utilise les mêmes indicateurs de rendement clés pour affecter les ressources et évaluer le rendement des secteurs d'exploitation. Le principal décideur opérationnel utilise plusieurs indicateurs pour évaluer le rendement des secteurs d'exploitation, notamment le volume des prêts à la consommation octroyés et la marge ajustée en fonction du risque des activités (y compris le rendement des portefeuilles de prêts à la consommation, déduction faite du taux de perte annualisé). Ces indicateurs financiers et de rendement clés, qui sont utilisés pour évaluer les résultats, gérer les tendances et affecter des ressources à chacun des secteurs d'exploitation, étaient similaires et devraient le demeurer. En outre, la Société centralisera et partagera progressivement certaines fonctions communes, dont la fonction finances, ainsi que certains aspects relatifs aux ressources humaines et aux technologies de l'information.

Les clients servis par les secteurs easyfinancière et LendCare sont des consommateurs canadiens, dont la majorité sont classés comme emprunteurs à risque et recherchent des solutions financières de rechange à celles d'une banque traditionnelle. Ces consommateurs ont recours à un large éventail de produits financiers et passent d'un produit à l'autre dans chaque secteur. En outre, la nature des produits vendus par chacun des secteurs et les méthodes de distribution de ces produits sont similaires. Les secteurs easyfinancière et LendCare proposent des prêts remboursables par versements garantis ou non garantis, qui sont offerts par l'entremise d'un réseau de succursales ou de partenariats avec des commerçants, ainsi que sur une plateforme numérique en ligne. De plus, ces deux secteurs sont assujettis aux mêmes lois et règlements fédéraux et provinciaux qui s'appliquent au secteur des prêts à la consommation.

- Le secteur d'exploitation à présenter easyhome offre des services de location pour l'ameublement, les électroménagers et l'électronique ainsi que des prêts non garantis aux consommateurs de détail.

Les produits générés par les unités d'exploitation de la Société sont répartis dans quatre catégories principales : i) l'intérêt sur le portefeuille de prêts à la consommation bruts de la Société; ii) les paiements de location reçus par easyhome dans le cadre de ses contrats de location; iii) les commissions et autres produits découlant de la vente de divers produits accessoires; et iv) les frais et honoraires.

Les charges administratives directement liées aux secteurs d'activité de la Société sont incluses dans les charges d'exploitation de ces secteurs. Les autres charges administratives sont comptabilisées séparément dans le secteur Siège social. La direction évalue le rendement en fonction du résultat d'exploitation sectoriel.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Les tableaux ci-dessous résument l'information pertinente pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020 :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	easyfinancière	easyhome	Siège social	Total
Produits				
Produits d'intérêts	512 810	22 828	-	535 638
Revenus locatifs	-	112 371	-	112 371
Commissions gagnées	152 485	11 249	-	163 734
Frais et honoraires	11 056	3 923	-	14 979
	676 351	150 371	-	826 722
Total des charges d'exploitation avant amortissements	323 381	68 706	74 746	466 833
Amortissements				
Amortissement des biens loués, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	18 553	37 115	5 011	60 679
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	9 666	7 689	852	18 207
	28 219	44 804	5 863	78 886
Résultat d'exploitation sectoriel	324 751	36 861	(80 609)	281 003
Autres produits				114 876
Charges financières				
Charge d'intérêts et amortissement des charges financières différées				75 910
Charge d'intérêts sur les obligations locatives				3 115
				79 025
Résultat avant impôts sur le résultat				316 854

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Exercice clos le 31 décembre 2020	easyfinancière	easyhome	Siège social	Total
Produits				
Produits d'intérêts	392 450	17 133	-	409 583
Revenus locatifs	-	112 796	-	112 796
Commissions gagnées	109 246	8 667	-	117 913
Frais et honoraires	8 208	4 422	-	12 630
	509 904	143 018	-	652 922
Total des charges d'exploitation avant amortissements	251 897	67 261	52 605	371 763
Amortissements				
Amortissement des biens loués, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	7 665	37 209	3 666	48 540
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	7 753	7 489	941	16 183
	15 418	44 698	4 607	64 723
Résultat d'exploitation sectoriel	242 589	31 059	(57 212)	216 436
Autres produits				21 740
Charges financières				
Charge d'intérêts et amortissement des charges financières différées				52 248
Charge d'intérêts sur les obligations locatives				2 744
				54 992
Résultat avant impôts sur le résultat				183 184

Au 31 décembre 2021, une tranche de 21,3 millions \$ du goodwill de la Société (21,3 millions \$ en 2020) était liée au secteur d'exploitation à présenter easyhome et une tranche de 159,6 millions \$, au secteur d'exploitation LendCare dans le secteur d'exploitation à présenter easyfinancière.

Les produits découlant des commissions gagnées et des frais et honoraires entrent dans le champ d'application d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* (« IFRS 15 »). Les revenus locatifs sont couverts par IFRS 16, *Contrats de location*. Les revenus locatifs comprennent certains services additionnels fournis par la Société liés à la location, mais qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 15. Ces produits ont totalisé 13,2 millions \$ en 2021 et en 2020.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

31 décembre 2021 et 2020

Le secteur d'exploitation à présenter easyhome comprend quatre principales catégories de produits : ameublement, électronique, ordinateurs et électroménagers. Pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, les revenus locatifs générés par ces catégories de produits en pourcentage du total des revenus locatifs se présentent comme suit :

	31 décembre 2021 (%)	31 décembre 2020 (%)
Ameublement	40	42
Électronique	32	32
Électroménagers	15	14
Ordinateurs	13	12
	100	100

31. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En janvier 2022, la Société a fait passer sa facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation existante de 600 millions \$ à 900 millions \$. La facilité renouvelable adossée à des actifs de titrisation demeure souscrite par Banque Nationale Marchés financiers, et de nouveaux prêteurs se sont ajoutés au syndicat. La facilité arrive à échéance le 7 décembre 2023 et continue de porter intérêt sur les avances au CDOR à un mois, majoré de 185 pdb.

De plus, la Société a modifié la facilité de crédit renouvelable. Les modifications réduisent le montant maximal pouvant être emprunté, qui passe de 310 millions \$ à 270 millions \$, repoussent l'échéance au 27 janvier 2025 et augmentent l'option de type accordéon pour la faire passer de 75 millions \$ à 100 millions \$. Les principales modifications comprennent notamment des taux améliorés pour les avances, des clauses financières moins restrictives et un plus grand syndicat de banques. Le taux d'intérêt sur les avances fondées sur le taux préférentiel a reculé de 125 pdb, passant d'une majoration de 200 pdb sur le taux préférentiel à une majoration de 75 pdb. Pour les prélèvements fondés sur le taux des acceptations bancaires, le taux d'intérêt a reculé de 75 pdb, passant d'une majoration de 300 pdb sur le taux des acceptations bancaires à une majoration de 225 pdb.